

Référentiel du Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-51 à D. 337-94-1 ;

Vu l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 4 août 2000 modifié relatif à l'attribution de l'indication « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat professionnel ;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2012 modifié relatif à l'obtention de dispenses d'unités à l'examen du baccalauréat professionnel ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif à l'organisation et aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2020 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, de la mention complémentaire, du brevet des métiers d'art et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2020 définissant les modalités de l'évaluation du chef-d'œuvre prévue à l'examen du baccalauréat professionnel ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2021 modifié créant l'unité professionnelle facultative « secteur sportif » pour certaines spécialités du baccalauréat professionnel et portant équivalences entre le baccalauréat professionnel et le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Vu l'avis du conseil supérieur de l'éducation en date du 18 novembre 2021 ;

Vu l'avis favorable de la commission professionnelle consultative « Cohésion sociale santé » en date du 13 décembre 2021,

Arrête :

Article 1

Il est créé la spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne » de baccalauréat professionnel, dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées par le présent arrêté.

La présentation synthétique du référentiel du diplôme est définie en annexe I du présent arrêté.

Article 2

Le référentiel des activités professionnelles est défini en annexe II, le référentiel de compétences est défini en annexe III du présent arrêté.

Article 3

Le référentiel d'évaluation est fixé en annexe IV du présent arrêté qui comprend les parties IV a relative aux unités constitutives du diplôme, IV b relative au règlement d'examen, et IV c relative à la définition des épreuves sous la forme ponctuelle et sous la forme du contrôle en cours de formation.

Article 4

Les volumes horaires de formation applicables à la spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne » de baccalauréat professionnel sont fixés par l'arrêté du 21 novembre 2018 susvisé.

Au titre de l'annexe I de l'arrêté du 21 novembre 2018 susvisé, sont retenus les enseignements « Economie-gestion » et « Physique-chimie ».

Dans le cadre de l'annexe II du même arrêté, la spécialité est classée dans le secteur « production ».

La durée de la formation en milieu professionnel au titre de la préparation de la spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne » de baccalauréat professionnel est de 22 semaines. Les modalités, l'organisation et les objectifs de cette formation sont définis en annexe V du présent arrêté.

Article 5

Pour chaque session d'examen, le ministre chargé de l'éducation nationale arrête la date de clôture des registres d'inscription et le calendrier des épreuves écrites obligatoires.

Dans ce cadre, la liste des pièces à fournir pour le contrôle de la régularité de l'inscription à l'examen est fixée par chaque recteur d'académie en charge de ce contrôle.

Article 6

Tout candidat sous statut scolaire ou d'apprenti passe l'ensemble des épreuves au cours de la même session, sauf s'il bénéficie de dispenses d'épreuves, de conservation de notes ou s'il est autorisé à répartir ses épreuves sur plusieurs sessions.

Tout candidat sous un autre statut, ou sous statut scolaire ou d'apprenti s'il a obtenu une dérogation individuelle, peut demander à passer l'ensemble de ses épreuves au cours de la même session ou à les répartir sur plusieurs sessions, conformément aux dispositions des articles D. 337-78 et D. 337-79 du code de l'éducation. Il précise son choix au moment de son inscription. Dans le cas où il demande à répartir les épreuves sur plusieurs sessions, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Lors de son inscription, le candidat précise également la ou les épreuves facultatives auxquelles il souhaite, se présenter.

La spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne » de baccalauréat professionnel est délivrée aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté, conformément aux dispositions des articles D. 337-67 à D. 337-88 du code de l'éducation.

Article 7

La correspondance entre, d'une part, les épreuves et unités de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 11 mai 2011 modifié portant création du baccalauréat professionnel spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne option A « à domicile », option B « en structure » et, d'autre part, les épreuves et unités de l'examen organisé conformément au présent arrêté est précisée en annexe VI du présent arrêté.

Toute note conservée selon les règles fixées aux articles D. 337-78 et D. 337-79 du code de l'éducation est ainsi reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Article 7-1

Les titulaires de la spécialité "services aux personnes et animation dans les territoires" du baccalauréat professionnel candidats à la spécialité "Accompagnement, soins et services à la personne" du baccalauréat professionnel peuvent, à leur demande, être dispensés de la sous-épreuve E 31 (unité U 31) correspondant au bloc de compétences n° 1 "Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée".

Article 8

La première session d'examen de la spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne » de baccalauréat professionnel, organisée conformément aux dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2025.

Article 9

A modifié les dispositions suivantes

- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - Annexes (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. 1 (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. 10 (VT)

- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. 11 (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. 2 (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. 3 (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. 4 (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. 5 (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. 6 (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. 7 (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. 8 (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. 9 (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. 9 bis (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. Annexe I (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. Annexe I (suite) (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. Annexe I (suite) (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. Annexe II (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. Annexe III (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. Annexe IV (VT)
- Abroge Arrêté du 11 mai 2011 - art. Annexe IV (suite) (VT)

Article 10

Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

• Article

Vous pouvez consulter l'intégralité du texte avec ses images à partir de l'extrait du Journal officiel électronique authentifié à l'adresse suivante :

www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=7qs44bfMHx4D0ND1tIYTGDslHBs6k4KOYQma8Zvbils=

Baccalauréat professionnel Spécialité Accompagnement, soins et services à la personne
SOMMAIRE

ANNEXE I Présentation synthétique du référentiel du diplôme ANNEXE II Référentiel des activités professionnelles

ANNEXE III Référentiel de compétences

Compétences

Savoirs associés

ANNEXE IV Référentiel d'évaluation

IV a Unités constitutives du diplôme

IV b Règlement d'examen

IV c Définition des épreuves

ANNEXE V Périodes de formation en milieu professionnel

ANNEXE VI Tableau de correspondances entre épreuves ou unités de l'ancien et du nouveau diplôme

• Annexe I

ANNEXE I

TABLEAU DE SYNTHESE ACTIVITES - COMPETENCES - UNITES

Pôles d'activités	Blocs de compétences	Unités
Pôle d'activités 1 - Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée	<p>Bloc n° 1 - Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée</p> <p>Adopter une posture professionnelle adaptée</p> <p>Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage</p> <p>Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle</p> <p>Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale, pour une personne ou un groupe</p>	<p>UNITE U31</p> <p>Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée</p>
Pôle d'activités 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	<p>Bloc n° 2 - Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne</p> <p>Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation</p> <p>Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence</p> <p>Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne</p> <p>Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne, installer la personne et accompagner la prise des repas</p>	<p>UNITE U 32</p> <p>Soins d'hygiène, de confort et de sécurité</p>
Pôle d'activités 3 - Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle	<p>Bloc n° 3 - Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle</p> <p>Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle dans une posture professionnelle adaptée</p> <p>Traiter et transmettre des informations en intégrant les</p>	<p>UNITE U33</p> <p>Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle</p>

	<p>différents outils numériques</p> <p>Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels</p> <p>Coordonner et conduire une équipe de bionettoyage</p> <p>Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles</p>	
Pôle d'activités 4 - Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné	<p>Bloc n° 4 - Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné</p> <p>Analyser les besoins du public</p> <p>Concevoir une action d'éducation à la santé</p> <p>Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé</p>	<p>UNITE U2</p> <p>Conception d'action(s) d'éducation à la santé</p>
	<p>Bloc n° 5 - Mathématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ; - analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ; - réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ; - valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ; - communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche. 	<p>Unité U 11</p> <p>Mathématiques</p>
	<p>Bloc n° 6 - Physique-chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ; - analyser/raisonner : formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un 	<p>Unité U 12</p> <p>Physique-chimie</p>

	<p>protocole expérimental ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, un protocole expérimental, utiliser un modèle, représenter, calculer, effectuer une simulation ; - valider : commenter un résultat, argumenter, contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, de la valeur d'une mesure ; - communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage appropriés, expliquer une démarche. 	
	<p>Bloc n° 7 - Economie - gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre et analyser une situation d'entreprise ; - exploiter et analyser des documents économiques, juridiques ou de gestion ; - justifier une réponse en sélectionnant le cas échéant des informations au sein d'un ou plusieurs documents ; - rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat. 	<p>Unité U 34 Economie - gestion</p>
	<p>Bloc n° 8 - Prévention-santé-environnement</p>	<p>Unité U 35 Prévention-santé-environnement</p>
	<p>Bloc n° 9 - Langue vivante A</p> <p>Compétences de niveau B1+ du CECRL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre la langue orale ; - comprendre un document écrit ; 	<p>Unité U 4 Langue vivante</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer à l'écrit ; - s'exprimer à l'oral en continu ; - interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Bloc n° 10 - Français - maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; - adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ; - maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ; - adapter sa lecture à la diversité des textes ; - mettre en perspective des connaissances et des expériences. 	Unité U 51 Français
	<ul style="list-style-type: none"> Bloc n° 11 - Histoire-géographie-enseignement moral et civique - maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ; - s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ; - construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). 	Unité U 52 Histoire-géographie-enseignement moral et civique
	<ul style="list-style-type: none"> Bloc n° 12 - Arts appliqués et cultures artistiques Compétences d'investigation - rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ; - sélectionner, classer et trier différentes informations ; 	Unité U 6 Arts appliqués et cultures artistiques

<p>- analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ;</p> <p>- établir des convergences entre différents domaines de création.</p> <p>Compétences d'expérimentation</p> <p>- respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ;</p> <p>- établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références.</p> <p>Compétences de réalisation</p> <p>- opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie.</p> <p>Compétences de communication</p> <p>- choisir des outils adaptés ;</p> <p>- établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ;</p> <p>- justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.</p>	
<p>Bloc n° 13 - Education physique et sportive</p> <p>- développer sa motricité ;</p> <p>- s'organiser pour apprendre et s'entraîner ;</p> <p>- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ;</p> <p>- construire durablement sa santé ;</p> <p>- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.</p>	<p>Unité U 7</p> <p>Education physique et sportive</p>
<p>Le candidat peut choisir deux unités facultatives maximum :</p>	
<p>Bloc facultatif Langue vivante étrangère ou régionale</p> <p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <p>- s'exprimer à l'oral en continu ;</p> <p>- interagir à l'oral ;</p> <p>- comprendre un document écrit, dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.</p>	<p>Unité facultative</p> <p>Langue vivante étrangère ou régionale</p>

<p>Bloc facultatif Mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger ; - caractériser le contexte professionnel étranger ; - réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger ; - comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France ; - se repérer dans un nouvel environnement ; - identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil. 		<p>Unité facultative Mobilité</p>
<p>Bloc facultatif Secteur sportif</p> <ul style="list-style-type: none"> - communiquer dans les situations de la vie professionnelle - prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté - contribuer au fonctionnement d'une structure - concevoir un projet d'animation - promouvoir un projet - participer à la conduite d'un projet d'animation - assurer le cadrage d'un projet - évaluer un projet d'animation 		<p>Unité facultative Secteur sportif</p>

• Annexe II

ANNEXE II

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Baccalauréat professionnel spécialité Accompagnement, soins et services à la personne

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel spécialité Accompagnement, soins et services à la personne exerce ses activités :

- dans le souci constant de la bientraitance des personnes (1) ;
- en prenant en compte le projet individualisé ou le projet de vie de la personne et le projet de la famille pour leur enfant ;
- en respectant les règles déontologiques, en particulier le secret et la discréetion professionnels ;
- dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle en référence aux limites de compétences ;
- en adoptant une posture professionnelle adaptée et une attitude réflexive sur ses pratiques professionnelles et ses activités (communication interprofessionnelle, relation soignant-soigné, rigueur, prise de recul, utilisation d'un vocabulaire professionnel, prévention des risques professionnels,...).

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne » exerce ses activités auprès de l'enfant, de l'adolescent, de la personne adulte ou âgée, de la personne en situation de handicap, y compris en situation temporaire ou permanente de dépendance.

Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale et individualisée de la personne et en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.

Il ou elle exerce auprès de ces personnes des activités de soins d'hygiène, de confort, de sécurité et d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale. Il est également amené à exercer, au sein de l'établissement employeur, des activités d'éducation à la santé en lien avec le projet de l'établissement, et participe à des activités de gestion, en fonction du contexte de travail.

Ce professionnel ou cette professionnelle intègre, dans ses activités, l'usage de la domotique et d'outils numériques, en prenant en compte leur évolution dans le contexte professionnel. Il fait preuve de capacités rédactionnelles dans le cadre de ses activités.

Il ou elle travaille au sein d'établissements sanitaires et médico-sociaux ou auprès de services de soins ou d'aide à domicile.

Le baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne » donne accès à une diversité d'emplois dénommés différemment selon les secteurs. A titre d'exemples, ces emplois sont actuellement identifiés sous les terminologies suivantes :

- assistant ou assistante de soins;
- accompagnant ou accompagnante de personnes fragilisées, de personnes en situation de handicap ;
- coordinateur ou coordinatrice d'une équipe de bionettoyage en milieu sanitaire ou médico-social ;
- maître ou maîtresse de maison, gouvernant ou gouvernante ;
- responsable d'hébergement ;
- responsable de petites unités en domicile collectif ;
- intervenant ou intervenante en structures d'accueil de la petite enfance ;
- accompagnant ou accompagnante de personnes en situation de handicap, de dépendance ;
- assistant ou assistante de responsable de secteur ;
- accueillant familial ou accueillante familiale ;
- assistant ou assistante en soins et en santé communautaire ;
- ...

Les activités sont regroupées en quatre pôles :

- pôle d'activités 1 - accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée ;
- pôle d'activités 2 - intervention auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne ;
- pôle d'activités 3 - travail et communication en équipe pluriprofessionnelle ;
- pôle d'activités 4 - réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné.

Les activités citées dans ce référentiel sont conduites dans le respect de la responsabilité liée à l'emploi avec une marge d'autonomie (2) définie par ou avec l'employeur, soit en pleine responsabilité (3) ou en responsabilité partagée avec d'autres professionnels selon la structure et le contexte d'emploi.

L'accompagnement de la ou des personne(s) se fait toujours dans le cadre de son ou de leur projet individualisé ou personnalisé, de leur projet de vie, en fonction du contexte.

Les titulaires de ce baccalauréat professionnel peuvent avoir accès aux poursuites d'études des secteurs de la santé et du social dont les BTS du champ sanitaire et social pour construire un parcours professionnel, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

(1) Le terme de « personne » utilisé dans le référentiel d'activités professionnelles désigne de manière générique et selon le contexte, l'enfant, l'adolescent, la personne adulte ou âgée, la personne en situation de handicap.

(2) L'autonomie est la latitude laissée au salarié de décider et d'agir pour exercer une influence sur son travail et sur les activités de l'entreprise.

(3) La responsabilité est associée à la notion de gravité des conséquences des décisions prises dans l'exécution du travail.

• **Annexe II (suite)**

Pôle d'activités 1 - Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

Activité 1.1 Accueil, communication avec la personne, sa famille, son entourage
Organisation de l'accueil
Prise de contact avec la personne, sa famille, son entourage
Recueil et analyse des attentes des personnes, de leur famille, de leur entourage, proposition de solutions
Présentation du service ou de la structure
Observation des attitudes et comportements de la ou des personnes
Moyens et ressources
Contexte de l'intervention
Respect du règlement général sur la protection des données (RGPD)
Livret d'accueil
Chartes professionnelles
Règlement intérieur
Organigramme de la structure
Outils de communication
Protocoles d'accueil
Résultats attendus
Conditions matérielles favorables à l'accueil
Accueil dans le respect des règles éthiques
Posture professionnelle adaptée à la situation
Ecoute attentive, disponibilité, comportement adapté aux situations
Repérage rapide des demandes
Réponses en adéquation avec les demandes
Transmission effectuée
Satisfaction de la personne

Pôle d'activités 1 - Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

Activité 1.2 Participation à la conception, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle
Analyse de la situation de la personne (ses besoins, ses potentialités, ses projets, ses habitudes de vie, ses désirs, la place de sa famille, de l'entourage...)
Réalisation du bilan de la situation et détermination des priorités
Co-construction du projet
Contribution aux échanges lors de réunions de travail
Formalisation, participation à la rédaction du projet individualisé, du projet de vie
Mise en œuvre du projet
Suivi, évaluation et réajustement du projet individualisé, du projet de vie
Moyens et ressources
Contexte de l'intervention
Outils informatiques, logiciels adaptés
Outils de méthodologie de projet individualisé, de projet de vie
Projet d'établissement, de structure, de service
Textes législatifs en vigueur
Résultats attendus
Respect du règlement général sur la protection des données (RGPD)
Utilisation pertinente des logiciels utilisés dans la structure
Projet individualisé en adéquation avec les besoins de la personne, les demandes de la famille pour leur enfant, le projet d'établissement, les contraintes matérielles
Echanges et partage d'informations avec l'équipe pluriprofessionnelle

Adhésion de la personne et de son entourage au projet

Respect des procédures d'évaluation

Respect du positionnement professionnel

Pertinence de son intervention lors des réunions

Proposition argumentée d'éléments contribuant à la prise de décision

Intervention dans le respect des règles éthiques

Proposition d'ajustements pertinente

Pôle d'activités 1 - Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

Activité 1.3 Conception et mise en œuvre d'activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale pour une personne ou un groupe

Choix d'une ou des activités pour une personne, un groupe, accompagnement dans ces activités

Conception et mise en œuvre d'activités :

- de la vie quotidienne ;
- d'éveil ;
- de loisirs ;
- de maintien de la vie sociale.

Accompagnement à l'utilisation des équipements numériques et domotiques (tablette, ordinateur, téléphone portable, logiciels de communication à distance...)

Evaluation des activités

Moyens et ressources

Contexte de l'intervention

Limites du champ de compétences

Projet individualisé, projet de vie, projet de soins, plan de soins...

Projet d'établissement, de service, d'animation

Résultats attendus

Activités choisies et menées en lien avec le projet individualisé ou le projet de vie, les désirs, les capacités et le degré d'autonomie de la personne

Exploitation des actes de la vie quotidienne comme support de ces activités

Atteinte des objectifs fixés en fonction du type d'activité

Evaluation de l'activité et remédiation

Transmission pertinente

Satisfaction de la personne

Pôle d'activités 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

Activité 2.1 Réalisation d'activités liées à l'hygiène, au confort et à la sécurisation

Observation du comportement de la personne, de son environnement

Accompagnement à la toilette ou réalisation des soins d'hygiène en fonction du degré d'autonomie de la personne

Réfection du lit (occupé ou inoccupé)

Installation de la personne (fauteuil, lit, aide à l'élimination, aide au repos, au sommeil...)

Accompagnement à la mobilité, aide aux transferts, portage de l'enfant

Habillage, déshabillage

Moyens et ressources

Contexte de l'intervention

Protocoles et procédures

Moyens de prévention (individuels et collectifs)

Aides techniques liées à la mobilisation des personnes

Projet de vie, projet individualisé, projet de soins...

Plan de soins

Résultats attendus

Prévention des infections nosocomiales et des infections associées aux soins

Prévention des risques liés à l'alimentation prolongée

Propositions en adéquation avec les besoins identifiés et l'environnement de la personne, contribuant à la bientraitance

Activités menées en lien avec le projet individualisé, le projet de vie (besoins, degré d'autonomie de la personne...)

Propositions pertinentes d'éléments de protocoles et de procédures

Prévention des risques professionnels (accidents du travail, maladies professionnelles dont troubles musculo squelettiques)

Transmissions pertinentes y compris des observations de la personne et de son environnement

Satisfaction de la personne quant à son hygiène, son confort, son bien-être, son apparence

Pôle d'activités 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

Activité 2.2 Surveillance de l'état de santé de la personne et action adaptée à la situation

Observation de la personne : conscience, respiration, douleur, état cutané, phanères, selles, urines, expectorations

Observation du comportement, repérage des signes de détresse

Participation au raisonnement clinique en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle

Évaluation du caractère urgent de la situation, action adaptée face à cette situation

Mesure de certains paramètres vitaux : poids, taille, température, diurèse, pouls, fréquence respiratoire, pression artérielle, saturation en oxygène

Transcription sur les supports spécifiques

Aide à la prise des médicaments selon la réglementation en vigueur

Moyens et ressources

Contexte de l'intervention

Outils informatiques, logiciels adaptés

Prescription médicale et médicaments dont le mode de prise ne présente ni difficultés d'administration ni apprentissage particulier

Documents spécifiques

Projet individualisé, projet de vie, projet de soins, plan de soins...

Résultats attendus

Observations précises et significatives

Exactitude des mesures et de leur transcription dans le respect des codes

Alerte en cas d'anomalie et intervention adaptée

Prise effective des médicaments selon la prescription médicale

Proposition pertinente d'éléments de procédure de surveillance et d'urgence

Transmission pertinente

Pôle d'activités 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

Activité 2-3 Entretien de l'environnement proche de la personne et vérification du bon fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux

Entretien des locaux collectifs

Entretien de l'environnement proche de la personne, pendant son séjour et après son départ, des locaux collectifs (locaux, matériels et équipements)

Entretien et décontamination de la chambre après le départ d'un patient infecté

Tri et acheminement du linge et des déchets

Entretien et surveillance des équipements et des dispositifs médicaux

Moyens et ressources

Contexte de l'intervention

Produits, matériels et leurs fiches techniques

Protocoles, circuits, précautions standard et complémentaires, moyens de prévention et de protection...

Projet de vie, projet individualisé, projet de soins...

Résultats attendus

Techniques mises en œuvre conformément aux protocoles et aux procédures ou aux habitudes de la personne, aux prescriptions particulières y compris en situation de crise

Utilisation adaptée des équipements de protection individuelle

Respect des règles d'hygiène, d'économie, de sécurité, d'ergonomie

Prévention des risques professionnels

Prévention des infections associées aux soins

Respect des circuits

Vérification et signalement des anomalies

Propositions correctives adaptées

Pôle d'activités 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

Activité 2.4 Distribution de repas équilibrés conformes aux besoins de la personne, installation de la personne et accompagnement à la prise des repas

Maintien ou remise en température des préparations alimentaires

Organisation et distribution des repas et des collations en vérifiant la conformité aux prescriptions

Installation pour le repas

Accompagnement de la prise des repas

Moyens et ressources

Contexte de l'intervention

Limites du champ de compétences

Réglementation en vigueur relative à l'hygiène et à l'alimentation

Produits et matériels, leur fiche technique

Protocoles, circuits...

Projet individualisé, projet de vie

Projet d'accueil individualisé

Résultats attendus

Respect des goûts, des habitudes de la personne, de l'équilibre alimentaire

Contrôle de la conformité aux régimes, aux textures,

Respect et contrôle des règles de sécurité alimentaire (normes HACCP, traçabilité...)

Respect des règles d'hygiène, d'économie et de sécurité

Prévention des risques professionnels

Installation de la personne

Transmissions des éléments relatifs au repas

Satisfaction de la personne

Pôle d'activités 3 - Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle

Activité 3.1 Gestion de ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle dans une posture professionnelle adaptée

Planification et organisation de son travail en lien avec l'équipe, dans le respect de son champ de compétences

Adaptation de son planning d'activités en fonction d'éventuels changements dans le contexte de travail

Evaluation de son activité et ajustement

Moyens et ressources

Contexte de l'intervention

Outils informatiques, logiciels adaptés

Calendriers, plannings de travail

Organigrammes

Fiches de postes, tableau de bord

Législation du travail, convention collective

Plan de formation

Résultats attendus

Planification de ses activités en adéquation avec les obligations du service

Posture professionnelle adaptée au contexte

Planification de ses activités avec les outils retenus dans le service

Prise en compte, dans la planification de ses activités, des autres membres de l'équipe avec le respect de son champ de compétences

Prise en compte des facteurs de risques psychosociaux

Organisation pertinente de ses activités avec hiérarchisation des priorités

Adaptation de ses activités aux situations réelles de travail

Analyse de ses pratiques

Proposition d'actions correctives

Pôle d'activités 3 - Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle

Activité 3-2 Traitement et transmission des informations en intégrant les différents outils numériques

Recensement et priorisation des informations à transmettre

Formalisation et transmission des observations, des données recueillies, à l'oral ou à l'écrit

Diffusion de l'information aux destinataires concernés

Renseignement de documents assurant la traçabilité des activités (suivi, liaison...)

Constitution, mise à jour et contrôle de dossiers de suivi (hors contenu médical) y compris à l'aide d'outils numériques

Classement et archivage des documents y compris à l'aide d'outils numériques

Moyens et ressources

Contexte de l'intervention

Outils informatiques, logiciels adaptés

Outils de communication

Cadre réglementaire

Différents types de transmission quel qu'en soit le mode ou l'outil

Procédures

Organigrammes

Résultats attendus

Recensement correct et exhaustif des informations et transcription des observations de la personne et de son environnement

Hiérarchisation des informations

Message adapté aux situations, aux destinataires et au degré d'urgence

Qualité rédactionnelle, utilisation d'un vocabulaire professionnel et précis

Renseignement pertinent, sans erreur, des documents quelle que soit leur forme

Choix judicieux des modes et des outils de transmission et des destinataires

Utilisation et maîtrise des fonctionnalités des différents logiciels/outils à disposition

Transmission dans le respect des règles éthiques et professionnelles

Classement et archivage conformes aux règles et pratiques du service, de la structure

Pôle d'activités 3 - Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle

Activité 3-3 Participation à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels

Participation à la mise en œuvre de la démarche qualité définie dans la structure

Repérage des anomalies, des dysfonctionnements, des événements indésirables dans les activités menées

Rédaction d'une fiche d'événement indésirable

Participation au suivi des actions correctives

Participation à la mise en œuvre de la politique de prévention des infections associées aux soins
Participation à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels
Contribution à l'évaluation de nouveaux matériels et équipements
Moyens et ressources
Contexte de l'intervention
Logiciels et outils numériques adaptés
Outils de recueil, fiches d'enregistrement, fiches de contrôle, fiches incident...
Document unique, procédures, modes opératoires, chartes, cahier des charges, guides de bonnes pratiques...
Cadre législatif et réglementaire
Projets d'établissement, de service.
Résultats attendus
Fiches de contrôle tenues à jour et explicites
Identification et appréciation des anomalies de résultats, des incohérences de pratiques, des défaillances des matériels, des dysfonctionnements, des évènements indésirables
Fiches d'événement indésirable correctement complétées
Proposition d'actions correctives conformes à la démarche qualité
Propositions d'éléments de procédures et/ou protocoles conformes aux normes en vigueur
Mise en œuvre effective des recommandations et/ou corrections des éventuelles réserves
Prévention des infections (nosocomiales) ou associées aux soins
Amélioration des conditions de travail
Prévention des risques professionnels (maladies professionnelles, accidents du travail)
Mise en œuvre adaptée des moyens de prévention des risques liés à l'activité physique
Port d'une tenue professionnelle et d'équipements de protection individuelle adaptés à l'activité
Respect des règles de sécurité

Pôle d'activités 3 - Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle

Activité 3-4 Coordination d'une équipe de bio nettoyage
Coordination (formation, consignes, contrôle) d'une équipe de bio nettoyage
Planification et organisation des activités, des postes de travail
Mise à disposition des équipements de protection nécessaires aux activités
Contrôle de l'action au regard des consignes, protocoles en vigueur
Repérage des besoins de formation des agents
Participation à la formation des agents
Moyens et ressources
Contexte de l'intervention
Matériels, accessoires, consommables et produits (y compris écoproduits), leur documentation technique dont les fiches de données de sécurité (FDS)
Outils informatiques et logiciels adaptés
Protocoles d'entretien en vigueur, procédures, fiches de poste
Charte qualité, système qualité
Résultats attendus
Planning respectant les priorités des activités et des contraintes
Vigilance sur l'utilisation des équipements de protection collectifs et individuels
Prise en compte de la prévention des risques biologiques - chimiques
Prise en compte des compétences des agents
Respect de la législation du travail
Pertinence des propositions d'organisation du travail d'équipe
Identification pertinente des besoins de formation
Mise en place de mesures correctives

Pôle d'activités 3 - Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle

Activité 3-5 Participation à l'accueil, l'encadrement et la formation de stagiaires - Participation à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles, dans la limite de ses compétences
Accueil des stagiaires, des bénévoles, des nouveaux agents (présentation du service, organisation des activités...)
Accompagnement du stagiaire (observation du travail, construction d'une posture professionnelle, repérage des besoins, évaluation)
Participation au projet d'encadrement, au tutorat
Recueil des besoins et des objectifs de formation des stagiaires
Moyens et ressources
Contexte de l'intervention
Conventions de stage, contrats d'alternance
Livrets de stage, livrets d'accueil, documents de liaison
Protocole d'accueil et/ou d'accompagnement
Grilles d'évaluation
Projet d'établissement, de structure, de service (volet accueil des stagiaires)
Législation du travail
Réglementation en cours sur l'accompagnement des stagiaires, dont la réglementation relative aux travaux interdits aux jeunes mineurs
Résultats attendus
Choix des activités du stagiaire ou de l'apprenti en conformité avec la convention, le livret de stage ou le contrat d'alternance
Transmission de savoir-faire professionnels
Accompagnement adapté des stagiaires, des bénévoles, des nouveaux agents
Evaluation objective du stagiaire (progrès, difficultés)
Satisfaction du stagiaire vis-à-vis de l'accueil et de l'accompagnement
Satisfaction du nouvel agent, du bénévole vis-à-vis de l'accueil

Pôle d'activités 4 - Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné

Activité 4-1 Analyse des besoins du public
Conception et utilisation d'un outil de recueil des besoins
Repérage et hiérarchisation des besoins d'un public
Choix de la thématique en fonction du besoin ciblé, en cohérence avec le projet d'établissement ou de service
Moyens et ressources
Contexte de l'intervention
Outils informatiques, logiciels adaptés
Outils de recueil de besoins
Textes relatifs à la politique de santé, plans nationaux, autres
Projet d'établissement ou de service
Parcours éducatif de santé en milieu scolaire
Résultats attendus
Recensement des besoins avec un outil adapté au contexte et au public
Analyse des données recueillies
Pertinence des propositions en fonction des besoins identifiés

Pôle d'activités 4 - Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné

Activité 4-2 Conception d'une action d'éducation à la santé
Proposition et sélection d'actions
Elaboration ou sélection de supports de prévention pour l'action retenue
Identification des ressources matérielles, financières et humaines (partenaires et dispositifs existants)

Planification de l'action d'éducation à la santé

Moyens et ressources

Contexte de l'intervention

Outils informatiques, logiciels adaptés

Supports de prévention

Partenaires extérieurs

Textes relatifs à la politique de santé, plans nationaux, autres

Eléments concernant l'environnement de l'établissement, du service

Projet d'établissement ou de service

Résultats attendus

Réalisme et faisabilité de l'action envisagée

Formalisation cohérente des étapes de l'action

Pertinence du choix des supports

Production de supports/documents actualisés et adaptés au public et à l'action retenue

Utilisation du numérique pour la conception des supports

Identification et choix pertinents des partenaires, des dispositifs pouvant être sollicités

Planification respectant les contraintes et les ressources disponibles

Pôle d'activités 4 - Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné

Activité 4-3 Mise en œuvre et évaluation de l'action

Animation d'ateliers de prévention, réalisation d'actions dans une visée éducative

Participation à des campagnes de prévention

Orientation vers des personnes ressources, des dispositifs d'éducation à la santé existants

Réalisation d'un bilan, proposition d'ajustements, mise en œuvre d'actions correctives

Rédaction de comptes rendus, de bilan, de synthèse

Moyens et ressources

Contexte de l'intervention

Outils informatiques, logiciels adaptés

Dispositifs de santé

Outils d'évaluation

Echéanciers, budget

Ressources disponibles

Projet individualisé, projet de vie...

Projet d'établissement, de structure, de service

Chartes

Textes relatifs à la politique de santé, plans nationaux, autres

Résultats attendus

Proposition d'action pertinente dans le cadre d'une campagne de prévention locale ou nationale

Action menée dans le respect du public

Orientation pertinente vers les personnes ressources, les dispositifs existants

Evaluation de l'action : atteinte des objectifs de l'action, mesure des écarts

Pertinence des remédiations proposées

Qualité rédactionnelle et objectivité des comptes rendus

Satisfaction des personnes

• Annexe III

ANNEXE III

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Baccalauréat professionnel spécialité Accompagnement, soins et services à la personne

Compétences et savoirs associés par bloc

Certaines compétences sont transversales à toutes les activités. Elles sont réparties entre les différents blocs dans lesquels elles seront évaluées tout en étant mises en œuvre dans tous les blocs. Elles sont identifiées par un astérisque *.

Bloc 1 Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

(Pour rappel, les compétences marquées d'un astérisque sont aussi mobilisées dans les autres blocs)

Compétences	Indicateurs d'évaluation des compétences
1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée*	Attitude réflexive sur sa pratique, prise de distance Réajustement des pratiques en tenant compte du contexte de travail Prise en compte de la situation et des interlocuteurs Respect des valeurs de l'autre Respect des règles éthiques Utilisation raisonnée des réseaux sociaux Respect de l'e-réputation Respect de la confidentialité Réalisation des actions dans une démarche constante de bientraitance Capacité à identifier et à gérer ses émotions Adaptabilité aux situations complexes Respect de ses limites de compétences, de son champ d'intervention
1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage	
1.1.1 Organiser les conditions matérielles de l'accueil	Organisation des conditions d'accueil respectant la confidentialité, la convivialité, le confort, la sécurité de la personne et de son entourage Prise en compte des ressources et contraintes liées à la personne, à l'environnement professionnel
1.1.2 Créer une situation d'échange, favoriser le dialogue, l'expression de la personne, la coopération de la famille et l'entourage*	Respect des règles déontologiques Posture adaptée à la situation Qualité de l'écoute, de l'expression, du questionnement Instauration d'un climat de bienveillance, de confiance, de sécurité Qualité de la reformulation si nécessaire Réponse adaptée aux interlocuteurs
1.1.3 Recueillir et analyser les attentes de la personne, de la famille, de l'entourage, proposer des solutions	Utilisation d'un outil de recueil de données adapté à la situation Identification de la demande de la personne, de sa famille, de l'entourage Pertinence du questionnement Recueil d'informations fiables, actualisées et utilisables Détermination des priorités Respect de ses limites de compétences
1.1.4 Présenter le service ou la structure	Identification des services ou partenaires

	<p>Prise en compte des missions des différents services ou partenaires</p> <p>Clarté et précision de la présentation</p> <p>Supports de communication adaptés à la situation</p>
1.1.5 Adapter sa réponse en fonction des attitudes et comportements de la ou des personnes, en fonction de différentes situations dont situation de conflit	<p>Prise en compte objective de son attitude et de son comportement.</p> <p>Langage et comportement adaptés à la situation</p> <p>Orientation vers le service adapté en fonction de la demande</p> <p>Pertinence et rapidité de la réponse</p> <p>Satisfaction de la personne, de la famille, de l'entourage</p> <p>Prise en compte de la situation de conflit</p>
1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle	
1.2.1 Recueillir auprès de la personne et de son entourage ses attentes, ses habitudes de vie	Identification pertinente des habitudes de vie et des souhaits de la personne
1.2.2 Identifier et repérer les besoins, évaluer les potentialités de la personne	<p>Identification et repérage objectifs des besoins par l'observation de la personne et de son environnement</p> <p>Evaluation pertinente des potentialités et des difficultés de la personne</p> <p>Respect de l'intimité de la personne et de sa vie privée</p> <p>Sollicitation de tous les professionnels concernés et de l'entourage si besoin</p>
1.2.3 Recueillir les informations relatives à l'environnement professionnel	<p>Recueil d'informations actualisées et diversifiées</p> <p>Vérification de la fiabilité des sources d'informations</p>
1.2.4 Contribuer aux échanges lors d'une réunion de travail	<p>Respect du positionnement professionnel</p> <p>Interventions pertinentes en lien avec l'objet de la réunion</p> <p>Ecoute attentive</p> <p>Prise en compte de la parole de l'autre</p>
1.2.5 Co-établir un bilan de la situation et déterminer les priorités avec la personne, son entourage, l'équipe pluriprofessionnelle	<p>Hiérarchisation pertinente des informations nécessaires à la conception du projet en fonction des situations, en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle</p> <p>Participation judicieuse au bilan de la situation</p> <p>Priorités retenues en collaboration avec la personne, son entourage et tous les professionnels concernés</p> <p>Projet négocié avec la personne, son entourage et tous les professionnels concernés</p> <p>Respect des moyens et des contraintes du cadre institutionnel</p>
1.2.6 Formaliser ou participer à l'élaboration, à la rédaction du projet individualisé, du projet de vie	<p>Réalisme et précision des objectifs</p> <p>Identification des actions à mettre en place pour atteindre les objectifs</p> <p>Projet articulé avec le projet d'établissement, de</p>

	<p>service</p> <p>Respect de la personne</p> <p>Respect du secret professionnel et des règles éthiques</p> <p>Respect du règlement général de la protection des données</p> <p>Programmation des modalités de suivi (indicateurs, échéance ...)</p>
1.2.7 Participer à la mise en œuvre du projet	<p>Inscription des activités proposées dans le cadre fixé par le projet</p> <p>Respect des objectifs et actions énoncés dans le projet</p>
1.2.8 Participer au suivi, à l'évaluation et au réajustement du projet individualisé, du projet de vie	<p>Utilisation des outils de suivi</p> <p>Mesure des écarts par rapport aux objectifs fixés</p> <p>Partage des analyses avec l'équipe</p> <p>Participation à l'évaluation et au réajustement du projet individualisé ou du projet de vie en fonction de l'évolution de la situation de la personne ou à sa demande</p> <p>Satisfaction de la personne</p> <p>Formulation de pistes d'amélioration si nécessaire</p> <p>Participation à la rédaction d'un rapport d'évaluation</p>
1.3 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale pour une personne ou un groupe	
1.3.1 Choisir une ou des activités pour une personne, un groupe	<p>Activités choisies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en lien avec le projet d'établissement, de service, le projet individualisé, le projet de vie ; - en prenant en compte les besoins, les capacités et centres d'intérêt de la personne ou du groupe. <p>Choix adapté des supports d'activités</p>
1.3.2 Conduire et évaluer une activité individuelle ou de groupe (vie quotidienne, éveil, loisirs, maintien de la vie sociale)	<p>Attitude adaptée au cours de l'activité (stimulation, valorisation et participation)</p> <p>Respect du confort et de la sécurité</p> <p>Respect du rythme de la personne</p> <p>Respect des souhaits ou des demandes, des potentialités et de la créativité de la personne</p> <p>Respect des contraintes réglementaires et des limites de compétences</p> <p>Evaluation de la satisfaction de la personne ou du groupe</p> <p>Analyse pertinente des résultats</p> <p>Proposition et formulation de pistes d'améliorations</p>
1.3.3 Accompagner à l'utilisation des équipements numériques et domotiques	<p>Utilisation pertinente des outils numériques et des technologies de communication au regard de leur évolution</p> <p>Accompagnement dans les usages quotidiens et les démarches administratives en ligne</p> <p>Autonomie dans la maîtrise de l'utilisation d'internet et des applications numériques liées aux activités de</p>

Savoirs associés - Bloc 1

Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

Connaissances	Limites de connaissances exigées
TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	
L'accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée	
Approche professionnelle de la personne atteinte de démences séniles	Argumenter l'attitude professionnelle à tenir face aux comportements caractéristiques de la personne en tenant compte du projet individualisé ou du projet de vie, du raisonnement clinique et de la démarche de soins qui en découle
Conception et évaluation du projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement	A partir d'exemples, caractériser les différentes étapes d'élaboration d'un projet Justifier le choix des actions ou des activités proposées dans le projet, pour répondre aux besoins de la personne Présenter les différents outils numériques permettant de formaliser le projet et d'en assurer le suivi. Indiquer les éventuelles démarches administratives et réglementaires à effectuer Expliquer l'intérêt d'une évaluation régulière, en équipe pluriprofessionnelle, du projet en fonction de l'évolution des besoins et attentes de la personne, en vue d'un réajustement si nécessaire
La conduite d'activités pour une personne ou un groupe	Indiquer des jeux ou des activités de loisirs adaptés pour différents âges et différents degrés d'autonomie Pour chaque activité, présenter et justifier : - les objectifs ; - les intérêts pour le public concerné ; - les matériels et produits nécessaires ; - les techniques de réalisation si nécessaire, l'organisation retenue (temps, espace). Caractériser les différents produits et matériaux spécifiques à l'animation Justifier les conditions d'utilisation et les précautions d'emploi des produits Présenter les intérêts des différents matériels utilisés en animation, expliciter leurs conditions d'utilisation
La communication professionnelle en lien avec l'accompagnement de la personne	
Communication écrite Communication orale Outils numériques et domotiques du quotidien	Selon le contexte professionnel : - repérer les principales productions écrites en usage dans le secteur sanitaire : courrier, courrier administratif, rapport, carnet de bord, relevé de

conclusion ;
 - à partir d'exemples, indiquer les caractéristiques des grilles d'observation, formulaires, imprimés utilisés dans le secteur sanitaire et médico-social ;
 - justifier leur utilisation.

Selon le contexte professionnel :

- repérer les principes de la communication orale ;
- analyser et justifier les méthodes et les moyens utilisés dans une situation d'accueil direct, dans un accueil téléphonique, dans la transmission orale d'informations à des usagers, à des pairs, à la hiérarchie ;
- identifier les critères d'une communication orale efficace ;
- identifier les principes d'une écoute active ;
- identifier les situations de conflits et adopter une posture adaptée.

Caractériser les différents outils numériques et domotiques. Justifier le choix de l'outil proposé au regard de la demande de la personne

Connaissances	Limites de connaissances exigées
NUTRITION - ALIMENTATION	
Les indications alimentaires	
Allergies alimentaires	<p>Définir une allergie alimentaire</p> <p>Lister les principaux allergènes alimentaires</p> <p>Indiquer les mesures à respecter en cas d'allergies alimentaires aux composants alimentaires (arachides, protéines du lait de vache...)</p>
Intolérance au gluten	<p>Définir une intolérance</p> <p>Indiquer les mesures à respecter en cas d'intolérance au gluten</p>
SCIENCES MEDICOSOCIALES	
Les besoins et attentes de la personne - Les rythmes de vie	
	<p>Pour une personne donnée, et dans différentes situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer et justifier ses besoins, ses attentes ; - justifier leur prise en compte dans l'accompagnement de la personne ; - décrire le rythme de vie.
La politique de santé publique et la législation sociale	
Protection sociale	<p>Définir la notion de protection sociale, un risque social</p> <p>Catégoriser les principaux risques sociaux (maladie, famille, vieillesse, accident du travail, autonomie)</p> <p>Présenter simplement les principaux systèmes de</p>

	<p>protection sociale (objectifs, risques couverts, financement)</p> <p>Indiquer les différentes branches de la sécurité sociale</p>
<p>Couverture maladie</p> <p>Sécurité sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurance maladie, - protection universelle maladie (Puma), complémentaire santé solidaire - aide médicale de l'Etat <p>Mutuelles</p> <p>Assurances privées</p>	<p>Présenter les différentes prestations servies dans le cadre de l'assurance maladie</p> <p>Définir le principe de solidarité</p> <p>Définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la protection universelle maladie, la complémentaire santé solidaire ; - l'aide médicale de l'Etat. <p>En indiquer les bénéficiaires et les conditions d'accès</p> <p>Définir mutuelles et assurances privées</p> <p>En indiquer les objectifs et le mode de financement</p> <p>En lien avec le programme de Prévention - Santé - Environnement</p>
<p>Couverture vieillesse et autonomie</p> <p>Sécurité sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - branche Vieillesse, - branche Autonomie et caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (C.N.S.A) <p>Retraites complémentaires</p>	<p>Définir les risques vieillesse et autonomie</p> <p>Présenter les conditions d'accès à la retraite dans le cadre du régime général</p> <p>Enoncer les objectifs de la CNSA</p> <p>Définir la notion de retraite complémentaire et en indiquer les intérêts</p>
<p>Sécurité sociale : branche famille</p> <p>Prestations familiales</p>	<p>Préciser l'organisme qui délivre les prestations familiales</p> <p>Rechercher les différentes prestations familiales et préciser leurs objectifs</p>
<p>Le maintien à domicile</p>	
<p>Principales aides permettant le maintien à domicile</p>	<p>A partir de situations données, présenter l'intérêt et les limites du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie</p> <p>A partir de documents, décrire les principales aides, dont les aides financières permettant le maintien à domicile</p> <p>Définir le chèque emploi service universel et ses conditions d'utilisation</p>
<p>Principaux services permettant le maintien à domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - services de soins infirmiers à domicile - Hospitalisation à domicile ; - services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et leur financement. 	<p>Caractériser les structures dispensant une aide médicale : mission, bénéficiaires, fonctionnement et financement</p> <p>Identifier les professionnels d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile</p> <p>Différencier service prestataire et service mandataire</p> <p>Définir la notion d'agrément de ces différents services et en préciser l'objectif</p>
<p>Aidants familiaux</p>	<p>Présenter les structures offrant un répit aux aidants familiaux</p> <p>Indiquer les bénéficiaires et les caractéristiques du congé de proche aidant, du congé de solidarité familiale</p>

Méthodologie de l'intervention à domicile

A partir de situations données et dans le cadre d'un projet de maintien à domicile, d'un plan d'aide, identifier les éléments de la démarche d'intervention à domicile :

- observation et analyse des informations ;
- identification des besoins et attentes, exprimés ou non ;
- établissement d'un bilan de situation ;
- définition de priorités en fonction des besoins et des ressources des personnes ;
- proposition de solutions ;
- planification des actions.

L'enfant

Examens de l'enfant à la naissance	Indiquer les différents tests réalisés à la naissance et justifier leurs intérêts
<p>Développement global de l'enfant</p> <p>Différentes dimensions du développement de l'enfant</p> <p>La dimension physique et motrice</p> <p>La dimension cognitive</p> <p>La dimension affective</p> <p>La dimension langagière</p>	<p>Définir le concept de développement global et ses différentes dimensions</p> <p>Indiquer l'intérêt de prendre en compte ce concept dans l'accompagnement de l'enfant</p> <p>Enoncer les indicateurs de croissance de référence de la naissance à l'adolescence</p> <p>Comparer des courbes staturo-pondérales d'une personne donnée aux courbes moyennes</p> <p>Indiquer les capacités sensorielles du nouveau-né et leur évolution</p> <p>Enoncer les signes indicateurs du développement sensoriel, ses anomalies et indiquer l'intérêt de leur correction précoce</p> <p>Décrire la motricité globale et la motricité fine</p> <p>Présenter les facteurs favorables à l'acquisition de la propreté et indiquer les facteurs de régression possibles</p> <p>Définir l'énurésie, l'encoprésie</p> <p>Identifier les principales causes et proposer une attitude adaptée pour une correction précoce</p> <p>A partir de situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir la notion de schéma corporel ; - comparer la capacité pour l'enfant à se repérer dans le temps et l'espace à différents âges. <p>A l'aide d'exemples, dégager les principaux aspects du développement intellectuel de l'enfant</p> <p>A partir d'exemples, définir la notion d'attachement</p> <p>Préciser les différentes étapes</p> <p>Présenter les étapes de la socialisation et l'évolution des relations de l'enfant avec son entourage</p> <p>A partir d'exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présenter l'évolution du langage oral et écrit ; - définir les troubles du langage et justifier l'intérêt de la prise en charge précoce.

La personne âgée

Vieillissement cognitif et psychologique	A partir de situations données, repérer les modifications cognitives et psychologiques, en déduire les conséquences pour la personne
Perte d'autonomie, dépendance	Définir les notions d'autonomie et de dépendance A partir d'exemples ou d'observations, repérer les signes évocateurs d'une perte d'autonomie A partir de différents outils, évaluer la dépendance d'une personne
Facteurs générateurs de la perte d'autonomie	A partir de différentes situations, repérer et classer les facteurs générateurs d'une perte d'autonomie
Politique sociale et médico-sociale en faveur des personnes âgées	Enoncer et justifier les grands principes de la politique sociale et médico-sociale en faveur des personnes âgées Préciser les objectifs et conditions d'attribution des différentes allocations ou aides dédiées aux personnes âgées Indiquer les services ou organismes et les professionnels permettant la mise en œuvre de la politique médico-sociale en faveur des personnes âgées
La personne en situation de handicap	
Différents types de handicap	Définir la notion de handicap A partir de la classification en vigueur, illustrer et caractériser, à l'aide d'exemples, les principaux types de handicap Présenter les principales causes de handicap et leurs conséquences sur la vie quotidienne, sociale, et dans les activités d'apprentissage Justifier les principaux moyens de prévention existant pour certains handicaps
Attitudes face au handicap	Présenter les facteurs favorisant l'inclusion de la personne en situation de handicap. Analyser les réactions possibles de l'environnement familial, social et professionnel face au handicap
Handicap et scolarisation - Projet personnalisé de scolarisation	Développer les principes de la scolarisation en milieu ordinaire Définir l'inclusion scolaire Caractériser les différentes modalités de scolarisation Présenter les modalités de communication adaptée, les aides techniques possibles, les supports d'apprentissage et leur adaptation A partir d'exemples, définir le projet personnalisé de scolarisation et en justifier l'intérêt pour l'enfant et l'équipe Identifier les acteurs concourant à la mise en œuvre du plan personnalisé de scolarisation Enoncer les activités possibles d'une personne accompagnant un jeune handicapé en milieu scolaire

	<p>Indiquer ses limites de compétences au sein de l'équipe de suivi de la scolarisation</p> <p>Caractériser les différents supports d'apprentissage et les aides techniques possibles pour accompagner les apprentissages</p>
Législation en faveur des personnes en situation de handicap	<p>Enoncer les grands principes de la législation en faveur des personnes en situation de handicap</p> <p>Présenter les missions des différentes instances ou commissions : maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH), équipe pluridisciplinaire d'évaluation, commission des droits et de l'autonomie des personnes en situation de handicap (CDAPH)</p> <p>Indiquer les prestations sociales en faveur de la personne en situation de handicap</p> <p>A partir d'un plan personnalisé de compensation, identifier son objectif.</p> <p>Présenter les facteurs favorisant la participation à la vie sociale : accès au travail et à la formation, accessibilité, services et moyens de communication, accès aux loisirs et aux vacances</p> <p>Présenter la législation relative à l'emploi des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire</p>
Services spécifiques aux personnes en situation de handicap	<p>Expliquer les missions, le fonctionnement, les prestations proposées et leur tarification pour chacun des services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - services d'éducation spécialisée et de soins à domicile SESSAD) ; - services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ; - services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH).
La personne malade	
Classification des maladies	<p>A partir de documents, proposer une classification des maladies et la justifier</p> <p>Différencier maladie chronique et maladie aiguë</p> <p>A partir d'exemples et/ou de données épidémiologiques, caractériser une maladie dite « émergente »</p>
Conséquences de la maladie	Indiquer les conséquences de la maladie sur la personne et son entourage
La personne majeure vulnérable	
Protection des majeurs vulnérables	<p>Enoncer les principes généraux de la protection des majeurs vulnérables</p> <p>Pour chacune des mesures ci-dessous, en présenter les finalités et les effets sur la capacité de la personne protégée et sur l'administration de ses biens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'habilitation familiale ;

	<ul style="list-style-type: none"> - le mandat de protection future ; - la sauvegarde de justice ; - la tutelle, la curatelle.
La bientraitance - La maltraitance	
Promotion de la bientraitance	<p>Définir le concept de bientraitance</p> <p>Distinguer bientraitance, bienveillance</p> <p>Justifier les principes de la bientraitance : respect de la personne, promotion de l'expression de la personne, communication personne/professionnel</p> <p>Repérer les recommandations institutionnelles sur la bientraitance</p> <p>A partir de documents institutionnels ou professionnels, d'expériences en milieu professionnel, présenter des actions de promotion de la bientraitance</p>
Prévention de la maltraitance	<p>Définir la maltraitance</p> <p>Repérer les situations à risques, les facteurs pouvant être à l'origine de situations de maltraitance</p> <p>A partir d'exemples, présenter les différents types de maltraitance</p> <p>Enoncer la conduite à tenir en cas de maltraitance</p> <p>Présenter les risques juridiques et sanctions encourues en cas d'acte maltraitant</p>
Le projet individualisé ou personnalisé, le projet de vie, le projet d'accompagnement	
	<p>Définir les différents projets et en préciser les objectifs</p> <p>Identifier la nature du projet en fonction du contexte professionnel et en préciser les aspects réglementaires</p> <p>Préciser la place de la personne et de son entourage dans la construction du projet</p> <p>A partir d'un projet d'accompagnement, identifier les différents domaines d'observation et proposer des typologies d'action pour chaque domaine</p> <p>Présenter les différents acteurs impliqués dans la construction du projet</p> <p>Proposer des exemples de freins à la mise en place d'un projet</p>
La relation personne aidante / personne aidée	
	<p>Caractériser la relation personne aidante/personne aidée</p> <p>A partir d'exemples (retour à domicile, fin de vie, accompagnement de jeunes en situation de handicap...), caractériser la notion d'accompagnement</p> <p>A partir d'exemples, repérer les mécanismes de défense de la personne aidée, et les capacités d'adaptation de la personne aidante</p>

	A partir d'exemples, identifier les ressources humaines, matérielles et financières, les dispositifs, les structures à disposition pour accompagner au mieux la personne aidée, la personne aidante
--	---

Connaissances	Limites de connaissances exigées
BIOLOGIE- PHYSIOPATHOLOGIE	
L'appareil cardiovasculaire	
Accident vasculaire cérébral, Accident ischémique temporaire, infarctus du myocarde	<p>Pour chaque pathologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition ; - préciser les mécanismes d'apparition ; - justifier les facteurs favorisants ; - présenter les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles ; - justifier les moyens de prévention ; - indiquer les principaux traitements ; - justifier l'urgence de l'alerte et la conduite à tenir, le cas échéant, face à un accident cardio-vasculaire.
La glycémie et les diabètes	
Régulation de la glycémie Diabète de type 1 Diabète de type 2	<p>Définir la glycémie, la glycosurie</p> <p>Indiquer les variations de la glycémie au cours de la journée (glycémie à jeun et postprandiale)</p> <p>Indiquer les hormones hypo et hyperglycémiantes et préciser leur origine</p> <p>A partir d'un schéma de la régulation de la glycémie, en expliquer le mécanisme</p> <p>Pour chaque pathologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition ; - expliquer le mécanisme d'apparition ; - justifier les facteurs favorisants ; - présenter les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles ; - justifier les moyens de prévention, de surveillance ; - indiquer les principaux traitements.
L'œil	
Anatomie de l'œil Vision : perception et transmission des images Défauts de la vision (myopie, presbytie) - Strabisme - Cataracte - Dégénérescence maculaire liée à l'âge	<p>Indiquer, sur un schéma, les différents éléments anatomiques de l'œil</p> <p>Annoter un schéma de la rétine</p> <p>Expliquer la formation de l'image sur la rétine, l'origine de l'influx nerveux visuel (rôle des cellules rétinianes) et sa transmission au cerveau</p> <p>Pour chaque pathologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition ; - expliquer la cause ou le mécanisme d'apparition ; - justifier les facteurs favorisants ; - présenter les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles ;

- justifier les moyens de prévention, de surveillance ;
- indiquer les principaux traitements.

Bloc 2 Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

(Pour rappel, la compétence transversale 1.0 est mobilisée dans ce bloc. Les compétences marquées d'un astérisque sont mobilisées dans les autres blocs)

Compétences	Indicateurs d'évaluation des compétences
2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation	
2.1.1 Observer le comportement de l'enfant ou de la personne, son environnement *	<ul style="list-style-type: none"> Repérage des changements du comportement ou des attitudes Repérage des signes de fragilité physique et psychologique Prise en compte des éléments observés pour la réalisation des soins Prise en compte des modifications de l'environnement de la personne Transmission pertinente des éléments observés
2.1.2 Accompagner la toilette de l'adulte	
<p>2.1.3 Réaliser des soins d'hygiène corporelle de l'adulte, en fonction du degré d'autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toilette partielle ; - Toilette complète ; - Douche, bains ; - Bain de pieds (pétiluve) ; - Change de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation en adéquation avec l'environnement en structure ou à domicile, le fonctionnement du service, les habitudes et les attentes de la personne Prise en compte de la gestion du temps dans l'organisation de l'activité Prise en compte du projet individualisé ou du projet de vie, de la démarche clinique et du plan de soin qui en découle Respect des capacités et de l'autonomie de la personne
<p>2.1.4 Réaliser des soins d'hygiène corporelle auprès de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - change ; - toilette partielle (mains, visage) ; - toilette complète ; - bain ; - shampoing. 	<ul style="list-style-type: none"> Sollicitation et encouragement à participer Contrôle des paramètres de confort Mise en œuvre justifiée des gestes techniques conformément : <ul style="list-style-type: none"> - à l'intimité, la pudeur et au confort de la personne ; - aux règles d'hygiène, d'économie, de sécurité et d'ergonomie ; - à la prévention des risques professionnels. Utilisation correcte des aides techniques Respect des protocoles en vigueur Respect des « bonnes pratiques » Prise en compte de la prévention des infections associées aux soins et des risques d'alimentation prolongé
	<ul style="list-style-type: none"> Identification pertinente des risques, pour la personne et le professionnel ou l'aide, proposition de mesures préventives et/ou correctives Communication et comportement relationnel adaptés Remise en état de l'environnement Satisfaction de la personne et qualité du résultat Transmission écrite et/ou orale des actions réalisées et des observations

<p>2.1.5 Assurer la réfection complète ou incomplète du lit (occupé ou inoccupé)</p>	<p>Organisation pertinente de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise en compte de l'environnement immédiat ; - choix du linge, respect du circuit ; - durée de la réalisation. <p>Entretien correct du lit, du berceau</p> <p>Respect des protocoles en vigueur</p> <p>Respect des « bonnes pratiques »</p> <p>Mise en œuvre justifiée des gestes techniques conformément :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'intimité, la pudeur et au confort de la personne ; - aux règles d'hygiène, d'économie, de sécurité et d'ergonomie ; - à la prévention des risques professionnels. <p>Utilisation correcte des aides techniques existantes</p> <p>Prise en compte de la prévention des infections associées aux soins et des risques d'alitement prolongé</p> <p>Identification pertinente des risques, pour la personne et pour soi-même, proposition de mesures préventives et/ou correctives</p> <p>Respect des capacités, des désirs et des habitudes de vie</p> <p>Communication et comportement relationnel adaptés</p> <p>Transmission des observations éventuelles</p>
<p>2.1.6 Accompagner l'habillage, le déshabillage de la personne aux différents âges de la vie</p>	<p>Attitude éducative et stimulante</p> <p>Intervention dans le respect des capacités, de l'autonomie de la personne</p> <p>Respect de l'intimité, de la pudeur, du confort, de la sécurité</p> <p>Respect de la culture, des habitudes et des attentes de la personne</p>
<p>2.1.7 Accompagner la mobilité de la personne aidée (adulte / enfant)</p>	<p>Prise en compte des possibilités physiques et psychologiques, du degré d'autonomie et des souhaits de la personne</p> <p>Installation conforme à l'activité prévue</p> <p>Prise en compte des risques liés à l'immobilité</p> <p>Mise en place d'un environnement sécurisé (confort, sécurité, ambiance thermique, sonore, lumineuse), en structure ou à domicile</p> <p>Formulation claire des consignes à la personne</p> <p>Attitude stimulante, sécurisante</p> <p>Choix, adaptation à la personne et utilisation des aides techniques à bon escient</p> <p>Utilisation correcte des solutions domotiques existantes</p> <p>Respect de la santé et de la sécurité de la personne, du professionnel ou de l'aidant</p> <p>Identification pertinente des risques, pour la personne et le professionnel ou l'aidant, proposition de mesures préventives et/ou correctives</p> <p>Transmission des observations éventuelles</p>

2.1.8 Prévenir les risques d'alitement prolongé	<p>Repérage des personnes à risques</p> <p>Respect des protocoles</p> <p>Respect des mesures préventives</p> <p>Utilisation des dispositifs de prévention</p> <p>Sollicitation de la personne pour contribuer à la prévention des risques d'alitement prolongé</p> <p>Alerte et transmission pertinentes aux membres de l'équipe soignante</p>
2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence	
2.2.1 Observer la personne : conscience, respiration, douleur, état cutané, phanères, selles, urines, expectorations	<p>Observations précises et significatives</p> <p>Surveillance fiable des signes cliniques</p> <p>Identification des anomalies et alerte</p> <p>Transmission pertinente des actions et des informations/observations recueillies</p>
2.2.2 Observer le comportement de la personne, repérer les signes de détresse	<p>Repérage des changements du comportement ou des attitudes</p> <p>Identification des signes de détresse</p> <p>Alerte des professionnels concernés</p>
2.2.3 Participer au raisonnement clinique en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle	<p>Participation au raisonnement clinique, en collaboration avec l'équipe pluriprofessionnelle</p> <p>Propositions d'actions pertinentes au regard de la situation de l'enfant, de la personne et des observations menées</p> <p>Evaluation des actions proposées dans la démarche clinique et propositions d'actions correctives</p>
2.2.4 Evaluer le caractère urgent d'une situation, agir en conséquence face à cette situation	<p>Réponse adaptée à la situation en tenant compte du degré de l'urgence et de la limite de compétences</p> <p>Installation de la personne adaptée à la situation</p> <p>Modalités d'alerte ou de signalement en adéquation avec les pratiques du service ou de l'établissement</p>
2.2.5 Mesurer certains paramètres vitaux, repérer les anomalies et alerter	<p>Prise en compte de la démarche clinique</p> <p>Mesures quantitatives et qualitatives des paramètres vitaux (poids, taille, température, diurèse, pouls, rythme respiratoire, pression artérielle, saturation en oxygène), selon les protocoles et les prescriptions médicales</p> <p>Fiabilité des mesures</p> <p>Repérage des anomalies des paramètres mesurés et signalement</p> <p>Transmission écrites et/ou orales pertinente des observations</p>
2.2.6 Transcrire les différents éléments de surveillance sur les supports spécifiques	<p>Exactitude des transmissions</p> <p>Pertinence des informations recueillies au regard d'une situation donnée</p> <p>Priorisation des informations à transmettre</p> <p>Transcription conforme aux habitudes du service, de la structure</p>

	Utilisation correcte du ou des outils de transmission
2.2.7 Aider à la prise des médicaments selon la réglementation en vigueur	Aide à la prise de médicaments dans le respect de la législation en vigueur et des protocoles de l'établissement Vérification de la prise de médicaments conformément à la prescription médicale
2.3 Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne	
2.3.1 Entretenir les locaux collectifs	
2.3.2 Entretenir l'environnement proche de la personne, à domicile ou en structure (pendant son séjour et après son départ), y compris dans une situation d'isolement	Maîtrise des techniques, adaptées à la situation : - respect des protocoles en fonction du contexte ; - respect des règles d'hygiène, d'économie, de sécurité et d'ergonomie ; - choix et utilisation rationnelle des différents matériels et produits en prenant en compte la dimension développement durable et les enjeux de santé environnement ; - utilisation des équipements de protection individuelle adaptés ; - qualité du résultat. Prise en compte de la prévention des infections associées aux soins Satisfaction de la personne, le cas échéant. Traçabilité assurée Transmission des anomalies
2.3.3 Entretenir et décontaminer la chambre après le départ d'un patient infecté	
2.3.4 Trier et acheminer le linge et les déchets	Maîtrise des techniques et des modalités du tri du linge et des déchets dans le respect des protocoles Respect des circuits Traçabilité assurée
2.3.5 Entretenir et surveiller les équipements et les dispositifs médicaux	Respect du protocole d'entretien Régularité de la surveillance de l'état des différents matériels Respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie Prévention des risques professionnels Equipement ou matériel en état de fonctionnement Signalement rapide des anomalies repérées selon l'organisation du service, de la structure Respect des procédures de maintenance Traçabilité assurée
2.4 Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne (régimes, allergies, texture...), installer la personne et accompagner la prise des repas	
2.4.1 Maintenir ou remettre en température des préparations alimentaires	Utilisation correcte des matériels en structure ou à domicile Vérification de la température et traçabilité des contrôles selon les normes en vigueur
2.4.2 Organiser et distribuer des collations ou des repas	Participation au choix du menu au moyen des outils utilisés par le service, la structure

	<p>Prise en compte des contraintes liées à la personne ou au service pour planifier la distribution</p> <p>Concordance entre la fiche repas et l'identité de la personne</p> <p>Vérification de la conformité de la collation, du repas (régimes, textures, allergies...)</p> <p>Distribution dans des conditions optimales</p> <p>Respect des règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>Distribution de boissons en prévention d'une déshydratation</p>
2.4.3 Installer l'enfant, la ou les personnes pour le repas	<p>Installation confortable et sécurisée</p> <p>Respect des souhaits de la ou des personnes</p> <p>Prise en compte des capacités et de l'autonomie de l'enfant, de la personne</p>
2.4.4 Accompagner la prise des repas	<p>Respect des goûts, des habitudes socio-culturelles de la personne</p> <p>Contrôle de la température des aliments</p> <p>Aide de l'enfant, de la personne dans le respect de l'autonomie, des potentialités, du projet individualisé, du projet de vie</p> <p>Respect du rythme de l'enfant, de la personne</p> <p>Mise en place de conditions favorables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la prise des biberons, des repas du nourrisson ; - à la prise des repas. <p>Utilisation des aides techniques adaptées à la prise des repas</p> <p>Prise en compte de la prévention des fausses routes</p> <p>Respect des bonnes pratiques</p> <p>Respect des règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>Remise en état de l'environnement</p> <p>Transmission des actions et des observations concernant la prise de repas</p>

Savoirs associés - Bloc 2

Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

Connaissances	Limites de connaissances exigées
TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	
L'hygiène professionnelle	
Tenue professionnelle	<p>Dans un contexte professionnel donné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - justifier l'importance d'une tenue professionnelle ; - caractériser les différents éléments de la tenue professionnelle et en justifier l'usage en fonction de la situation ; - justifier l'usage des équipements de protection individuelle.
Hygiène des mains	Justifier l'intérêt de l'hygiène des mains en secteur

	<p>professionnel</p> <p>Définir et justifier les différentes méthodes d'hygiène des mains, selon la situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - friction à la solution hydro alcoolique ; - lavage des mains : simple, antiseptique, chirurgical. <p>Indiquer les différents produits d'hygiène des mains (produits hydro-alcoolisés / savons...) et énoncer leurs modalités d'utilisation</p>
Précautions standard et complémentaires	<p>Préciser l'objectif des précautions standard et complémentaires</p> <p>Repérer les précautions standard et les précautions complémentaires et justifier leur mise en œuvre</p>
Impact environnemental des activités de soin, de service	<p>Définir et justifier la notion d'éco responsabilité dans sa pratique professionnelle</p> <p>Indiquer l'impact des activités de soin, de service sur l'environnement et repérer des mesures individuelles et collectives pour le diminuer</p>
L'entretien de l'environnement proche de la personne	
Techniques d'entretien et de bio nettoyage	<p>Pour chacune des techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expliquer le principe ; - justifier les différentes étapes ; - indiquer les critères de qualité du résultat ; - justifier les règles d'hygiène, de sécurité et les principes d'ergonomie, d'économie et d'éco responsabilité.
Matériels et appareils d'entretien des locaux et des équipements	<p>Dans un contexte professionnel donné, pour chaque appareil ou matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expliquer la fonction globale des matériels et des appareils ; - identifier les consignes d'utilisation, de nettoyage, de maintien en état sur une fiche technique d'appareil ; - énumérer les règles de sécurité à respecter lors de l'utilisation et l'entretien des appareils ; - justifier la fréquence des opérations d'entretien.
Techniques de stérilisation	<p>Définir décontamination, pré désinfection, désinfection, stérilisation</p> <p>Décrire les différentes étapes de la stérilisation de dispositifs médicaux re stérilisables (DMR)</p>
Tri du linge	<p>Présenter et justifier le protocole de tri du linge mis en œuvre selon le contexte professionnel</p> <p>Indiquer et justifier les modalités de tri du linge en fonction de sa nature et de sa souillure</p> <p>Préciser les modalités de signalement du linge contaminé</p>
Principes d'organisation des circuits dans les locaux :	<p>Analyser les risques de biocontaminations lors des circulations et les mettre en relation avec les mesures</p>
- marche en avant ;	

<ul style="list-style-type: none"> - circuit propre/sale ; - double circulation des personnes (professionnels et usagers) ; - réglementation. 	<ul style="list-style-type: none"> réglementaires Définir la marche en avant Définir un circuit en prenant appui sur des exemples Justifier l'intérêt de la mise en œuvre des circuits
<p>Les techniques de services des repas, des collations</p>	
<p>Formes de distribution des repas et collations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - distribution directe ; - distribution différée dans le temps et dans l'espace (liaison chaude, liaison réfrigérée). 	<p>Définir les formes de distribution</p> <p>Mettre en relation le principe de la distribution et les contraintes réglementaires</p>
<p>Matériels et appareils de remise en température</p>	<p>Indiquer les paramètres à contrôler au moment de la réception des repas ou des collations, lors du maintien et la remise en température</p> <p>Dans un contexte professionnel donné, pour chaque appareil ou matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expliquer la fonction globale des matériels et des appareils ; - identifier les consignes d'utilisation, de nettoyage, de maintien en état sur une fiche technique d'appareil ; - énumérer les règles de sécurité à respecter lors de l'utilisation et l'entretien des appareils ; - justifier la fréquence des opérations d'entretien.
<p>Modes de distribution des repas et collations : service à table, service au lit</p>	<p>Caractériser le service à table et le service au lit</p>
<p>Installation et aide à la prise des repas</p> <p>Matériels d'aide aux repas</p>	<p>Déterminer les critères de qualité attendus lors du service des repas dont les critères de confort et de sécurité en fonction de la situation</p> <p>Justifier la technique et les précautions à prendre lors de l'aide à la prise des repas en fonction du degré d'autonomie de l'enfant, de la personne et dans le respect de ses habitudes</p> <p>Définir une fausse route et indiquer les moyens de prévention à mettre en œuvre au moment des repas</p> <p>Préciser les modalités de surveillance de la prise alimentaire et des apports hydriques</p> <p>Selon le contexte professionnel, pour chaque matériel, présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques ; - leurs intérêts pour le personnel, pour la personne ; - leurs conditions d'utilisation ; - les modalités d'entretien et/ou de maintenance.
<p>Les techniques de soins d'hygiène et de confort</p>	
<p>Raisonnement clinique, démarche clinique, démarche de soins</p>	<p>Définir et mettre en lien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le raisonnement clinique ; - la démarche clinique ; - la démarche de soins. <p>Justifier l'intérêt du raisonnement clinique partagé par l'équipe pluriprofessionnelle</p>

	<p>Décrire les différentes étapes du processus Présenter quelques outils d'évaluation de la qualité du soin, quelle que soit la technique mise en œuvre</p>
Transmissions Transmission ciblée Dossier patient	<p>Selon le contexte professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - énoncer les intérêts des transmissions et de la traçabilité : pour l'usager, pour la famille, pour le service et la structure ; - préciser les différentes modalités de transmission, justifier l'intérêt de chacune. <p>Définir la notion de cible, de macrocible, de transmission ciblée</p> <p>Présenter les objectifs des transmissions ciblées en lien avec le raisonnement clinique partagé</p> <p>A partir d'une situation donnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les problèmes réels rencontrés par la personne ; - en déduire la cible ; - recenser les données ; - proposer des actions ; - évaluer les résultats. <p>Enoncer la composition et l'intérêt du dossier patient</p>
Soins d'hygiène corporelle de l'adulte : - toilette partielle ; - toilette complète ; - douche, bain ; - pédiluve ; - change de protection.	<p>Pour chaque soin à réaliser et en fonction du contexte professionnel, du projet individualisé de la personne, de la démarche de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - justifier l'objectif du soin ; - décrire et justifier les étapes du mode opératoire adapté à la situation ; - énoncer et justifier les critères de qualité du soin ; - justifier les actions permettant de respecter la pudeur, le confort et la sécurité de la personne ; - repérer et justifier les zones sensibles du corps (points d'appui, plis cutanés) nécessitant une attention particulière lors de la toilette ; - énoncer les propriétés des différents produits d'hygiène dont les produits de prévention des érythèmes ; - justifier le choix, les modalités d'utilisation et les éventuelles précautions d'emploi des produits et matériels, en prenant en compte l'impact de l'activité sur l'environnement.
Aide à l'élimination Matériel d'aide à l'élimination	<p>En fonction du contexte professionnel, énoncer l'objectif et les indications de l'aide proposée</p> <ul style="list-style-type: none"> - justifier l'utilisation d'un bassin, d'un urinal, d'un fauteuil garde-robe, d'un sur-élévateur, d'un réducteur <p>Indiquer les différents types de change et de protection et justifier leur choix</p>
Prévention des risques d'alimentation prolongée	<p>Dans le cadre du raisonnement clinique partagé, pour une situation donnée, identifier le risque d'alimentation prolongée.</p>

	<p>Identifier les signes évoquant chacun des risques</p> <p>Indiquer, justifier et décrire les différents moyens de prévention pour chacun des risques d'alimentation prolongé</p>
Risques biologiques liés aux soins	<p>Enoncer les situations à risques d'accidents d'exposition au sang ou d'exposition aux autres liquides biologiques</p> <p>Indiquer quelques moyens de prévention ou de précaution</p> <p>Indiquer la conduite à tenir en cas d'accident</p>
Elimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) et des déchets assimilables aux ordures ménagères (DAOM)	<p>Présenter les différentes catégories de déchets (DASRI, DAOM) et leurs origines et en donner des exemples</p> <p>Enumérer les risques encourus dans le cadre des activités professionnelles et énoncer les mesures réglementaires de prévention, les précautions à prendre, y compris à domicile</p> <p>Selon la réglementation en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présenter le tri, le conditionnement, l'organisation des circuits, de la collecte, le traitement local des déchets ; - indiquer leurs différentes voies d'élimination et de valorisation.
Habillage et déshabillage	<p>En fonction du contexte professionnel et des besoins de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - énoncer l'objectif ; - identifier les différentes étapes de la procédure d'habillage et de déshabillage ; - argumenter le choix des techniques mises en œuvre ; - justifier le choix des vêtements. <p>Enoncer les conditions et précautions d'utilisation des bas de contention.</p> <p>Présenter des accessoires ou vêtements facilitant l'habillage.</p>
<p>Réfection d'un lit</p> <p>Différents lits : berceaux maternité, lit enfant, lit adulte, lits médicalisés</p> <p>Accessoires du lit : potence, barrières, arceaux, linge de lit</p>	<p>En fonction du contexte professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indiquer et justifier les différents types de réfection : partielle, totale, lit occupé, lit inoccupé ; - décrire les étapes de la réfection du lit en fonction de la situation. <p>Préciser, le cas échéant, les modalités de participation et/ou de mobilité de la personne alitée</p> <p>Pour chaque type de lit, présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques ; - les conditions d'utilisation ; - les modalités d'entretien ; - les intérêts pour le personnel, la personne ou de mobilité de la personne alitée. <p>Enoncer les fonctions de chacun des accessoires, les</p>

	<p>conditions d'utilisation et d'entretien</p> <p>Enoncer les différentes pièces de linge</p>
Installation au lit, au fauteuil	<p>Indiquer et définir les différentes positions : assise, semi assise, décubitus</p>
Accompagnement à la mobilité Matériel d'aide à l'accompagnement à la mobilité	<p>Enoncer l'intérêt de préserver la mobilité de la personne</p> <p>Présenter l'intérêt de l'accompagnement à la mobilité pour la prévention des troubles musculo squelettiques</p> <p>Analyser une situation d'accompagnement à la mobilité</p> <p>Identifier les mouvements élémentaires lors des déplacements naturels en expliquant l'intérêt dans l'accompagnement</p> <p>Décrire et justifier les modalités d'accompagnement à la mobilité</p> <p>Préciser les précautions à prendre pour la personne et pour le professionnel ou l'aidant, dans une situation d'accompagnement à la mobilité</p> <p>Selon le contexte professionnel, pour chaque matériel, présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques ; - leurs intérêts pour le personnel, pour la personne ; - leurs conditions d'utilisation ; - les modalités d'entretien et/ou de maintenance. <p>Argumenter le choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situations d'accompagnement à la mobilité</p> <p>En lien avec la formation Acteur PRAP2S</p>
Portage et mobilisation de l'enfant	<p>Préciser les précautions à prendre pour l'enfant et pour le professionnel ou l'aidant, dans une situation de portage ou de mobilisation</p>
La surveillance de l'état de santé de la personne	
Paramètres de surveillance de l'état de santé de l'enfant, de la personne	<p>Définir les principaux paramètres vitaux et de surveillance de l'état de santé et indiquer leur valeur normale, en fonction de l'âge de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fréquence cardiaque, fréquence respiratoire, pression artérielle, saturation en oxygène, température ; - volume urinaire ; - données biologiques urinaires par lecture instantanée de bandelettes réactives ; - mensurations (poids, taille, périmètre crânien), calcul de l'indice de masse corporelle. <p>Justifier le contrôle des paramètres et la fréquence de ce contrôle en fonction de la situation et dans la limite de ses compétences, dans le cadre de l'équipe pluriprofessionnelle</p>

Observation des signes cliniques	Enoncer les signes cliniques et justifier l'intérêt de leur repérage pour la mise en œuvre de la démarche clinique
La douleur	Donner une définition de la douleur A partir d'exemples, repérer différentes causes de la douleur Enoncer les moyens d'évaluation de la douleur et sa prise en charge
Observation du comportement relationnel ou social de l'enfant, de la personne	A partir de situations données : - repérer dans l'environnement de la personne des facteurs pouvant induire des modifications de son comportement social et relationnel ; - identifier des modifications du comportement ou des attitudes pouvant exprimer un mal être ou les signes d'une pathologie débutante.
Aide à la prise de médicaments	Définir médicament, excipient, principe actif et posologie Définir la notion de « iatrogénie » Indiquer les différentes voies d'administration Identifier les formes galéniques Préciser les conditions de délivrance d'un médicament Repérer les conditions de conservation et de stockage d'un médicament à partir de la notice et de l'étiquetage Enoncer les règles de stockage Présenter les principes de la législation en vigueur sur l'aide à la prise de médicaments Selon le contexte professionnel : - indiquer les limites de compétences ; - préciser les modalités de l'aide, du contrôle de la prise effective du ou des médicaments, et le cas échéant, du respect de la posologie.

Connaissances	Limites de connaissances exigées
NUTRITION - ALIMENTATION	
Les indications alimentaires	
Différents régimes prescrits	Caractériser et justifier les principaux types de régime (hyposodés hypoglucidiques, hypo lipidiques, sans résidu, hyper protidiques)
Textures adaptées aux besoins	Justifier l'utilisation de compléments alimentaires Caractériser et justifier les principales textures proposées en fonction des besoins de la personne
Le comportement et les habitudes alimentaires	
Qualité organoleptique	Présenter les éléments intervenant dans l'appétit Indiquer les critères de qualité organoleptique

	Présenter simplement la perception des saveurs et des odeurs
La qualité sanitaire des aliments	
Toxi infections alimentaires (TIA)	<p>Définir les infections d'origine alimentaire.</p> <p>Préciser les microorganismes responsables des principales TIA</p> <p>Préciser leur mode d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toxine ou produit toxique produit par le microorganisme ; - présence de microorganismes vivants responsables de l'infection. <p>Définir une toxi infection alimentaire collective (TIAC)</p> <p>Recenser les aliments ou produits susceptibles de provoquer une TIAC</p> <p>Préciser les moyens de prévention à mettre en place lors de la distribution des repas, pour éviter la survenue d'une TIAC</p> <p>Indiquer les mesures réglementaires à appliquer en cas de TIAC</p>
Connaissances	Limites de connaissances exigées
SCIENCES MEDICOSOCIALES	
La personne âgée	
Vieillissement, sénescence, sénilité	A partir d'exemples et/ou d'observations, définir et différencier les notions de vieillissement, sénescence et sénilité
Différentes étapes de la vieillesse	A partir de situations données, définir et caractériser les différentes étapes de la vieillesse
Comportements face au vieillissement et place de la personne âgée dans la société	<p>Présenter et analyser les réactions de la personne âgée, de son entourage face au vieillissement</p> <p>Présenter la place des personnes âgées dans la société</p>
Vieillissement biologique	<p>Indiquer les modifications cellulaires et tissulaires liées au vieillissement</p> <p>Repérer les modifications morphologiques du corps liées au vieillissement</p> <p>Recenser les modifications anatomiques et physiologiques liées au vieillissement et en déduire les conséquences pour la personne</p> <p>A partir de situations données, caractériser le vieillissement différentiel</p> <p>Indiquer les facteurs externes ayant un effet sur le vieillissement</p>
La personne malade	
Comportements face à la maladie	Présenter et analyser les réactions de la personne

	<p>malade, de son entourage face à la maladie, à l'équipe soignante, à l'hospitalisation</p> <p>Présenter et justifier les besoins de l'enfant hospitalisé et indiquer les actions à mettre en place</p>
Droits du malade	<p>A partir de la charte du malade hospitalisé et de la législation en vigueur, énoncer les droits du malade</p>
Etablissements en faveur des malades	<p>Présenter les différents établissements de santé en fonction de leur statut : missions, organisation, fonctionnement, personnels</p> <p>Situer, à partir de l'organigramme d'un pôle d'activités, les liens hiérarchiques et fonctionnels des différents personnels</p> <p>Enoncer les grands principes de la législation en vigueur sur les missions de service public et les centres hospitaliers</p>

La fin de vie et la mort	
Aspects biologiques, psychosociologiques, culturels de la mort	<p>Donner une définition biologique de la mort</p> <p>Présenter les réactions possibles de l'entourage face à la mort et décrire les étapes du deuil</p>
Personne mourante : accompagnement, problèmes éthiques	<p>Enoncer et justifier les droits de la personne en fin de vie, selon la législation en vigueur</p> <p>Définir obstination déraisonnable, euthanasie et suicide assisté en les situant par rapport à la législation</p> <p>Définir la notion de soins palliatifs</p> <p>Enoncer les objectifs des services ou unités de soins palliatifs</p>

Connaissances	Limites de connaissances exigées
BIOLOGIE - PHYSIOPATHOLOGIE	
L'organisation générale du corps humain	
Différents niveaux d'organisation	Définir anatomie, physiologie
Différentes fonctions de l'organisme	<p>Enoncer les différents niveaux d'organisation du corps</p> <p>Indiquer les différents appareils et systèmes de l'organisme</p> <p>Préciser les principaux organes qui constituent les systèmes et appareils Identifier les différents types de tissus et les caractériser</p> <p>Présenter les principales fonctions de l'organisme dont l'homéostasie</p> <p>Mettre en relation les différents appareils ou systèmes les uns avec les autres et avec les fonctions</p>
La peau	
Structure, fonctions	<p>Légender un schéma de la peau</p> <p>Expliciter les principales fonctions de la peau</p>

Flores cutanées	Présenter les deux types de flores cutanées et en préciser le rôle Justifier les précautions à prendre pour la préserver pour soi et pour la personne prise en soins
Evolution de la peau	Présenter les évolutions de la peau aux différents âges de la vie Décrire les signes observables de la peau (couleur, chaleur, présence de lésions, signes de déshydratation)
Plaies, Brûlures Escarres Erythème fessier	Pour chaque pathologie : - donner une définition ; - décrire le(s) mécanisme(s) d'apparition ; - justifier les facteurs favorisants et/ou les modes de propagation ; - énoncer les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles ; - justifier les moyens de prévention ; - indiquer les principaux traitements.
Le système cardiovasculaire	
Anatomie du cœur et des vaisseaux	Annoter un schéma de l'appareil cardiovasculaire, une coupe schématique du cœur Décrire et indiquer le rôle des différents vaisseaux
Contraction cardiaque, pression artérielle	Distinguer et caractériser la circulation pulmonaire et la circulation systémique Expliquer, à partir de schémas fournis, les différentes phases de la contraction cardiaque
Composition du sang et de la lymphe	Enoncer les différents éléments figurés du sang et en indiquer leur rôle A partir d'une numération-formule sanguine, repérer les valeurs normales de la numération des cellules sanguines Indiquer la composition du plasma et de la lymphe, préciser leurs rôles
Explorations et moyens diagnostics : - analyses sanguines ; - examen par enregistrement graphique : ECG, Holter.	Pour chaque examen : - énoncer de façon simple le principe ; - indiquer l'utilité ; - donner un exemple d'utilisation pour une pathologie donnée.
Anomalies du rythme Hypertension artérielle Phlébites	Pour chaque pathologie : - donner une définition ; - préciser les mécanismes d'apparition ; - indiquer les facteurs de risques ; - énoncer les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles ; - justifier les moyens de prévention ; - indiquer les principaux traitements.

L'appareil excréteur

Anatomie	Annoter un schéma simplifié de l'appareil excréteur
Rôles du rein et homéostasie	Expliquer les différents rôles du rein dans l'homéostasie
Structure et rôles du néphron	Repérer, sur un schéma, les différents éléments du néphron Indiquer ses rôles
Analyse d'urines : - ECBU ; - Ionogramme.	Pour chaque examen : - énoncer de façon simple le principe ; - indiquer l'utilité ; - donner un exemple d'utilisation pour une pathologie donnée.
Infections urinaires Incontinences urinaires Insuffisance rénale	Pour chaque pathologie : - donner une définition ; - indiquer le ou les agents responsables ou préciser les mécanismes d'apparition ; - justifier les facteurs favorisants ; - énoncer les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles ; - justifier les moyens de prévention ; - indiquer les principaux traitements.

Bloc 3 Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle

(Pour rappel, la compétence transversale 1.0 est mobilisée dans ce bloc. Les compétences marquées d'un astérisque sont aussi mobilisées dans les autres blocs)

Compétences	Indicateurs d'évaluation des compétences
3.1 Gérer ses activités en inter agissant avec l'équipe pluriprofessionnelle dans une posture professionnelle adaptée	
3.1.1 Planifier et organiser son travail en lien avec l'équipe, dans le cadre de son champ d'intervention*	Prise en compte du statut et des compétences des différents membres de l'équipe Identification des limites de compétences liées à sa fonction Partage des informations nécessaires au travail en équipe Repérage des facteurs facilitant le travail d'équipe Prise en compte des contraintes horaires, des contraintes du service, des contraintes des membres de l'équipe...
3.1.2 Adapter son planning d'activités en fonction d'éventuels changements dans le contexte de travail	Réorganisation des activités en fonction des nouvelles contraintes ou imprévus
3.1.3 Evaluer son activité et ajuster si besoin*	Analyse de son activité et mesure des écarts par rapport au résultat attendu Proposition, si besoin, de mesures correctives Signalement des anomalies en adéquation avec les pratiques du service ou de l'établissement

3.2 Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques

3.2.1 Recenser et prioriser les informations à transmettre	<p>Pertinence de la sélection des données Cohérence de l'organisation des données Accessibilité des informations ordonnées Vérification de la fiabilité des sources d'information</p>
3.2.2 Formaliser les données, les informations recueillies	<p>Exactitude, exhaustivité et objectivité des données à transmettre Utilisation d'un vocabulaire professionnel Respect des règles en usage dans le secteur professionnel pour la mise en forme des documents Lisibilité des documents Prise en compte des informations recueillies lors des concertations avec l'équipe pluriprofessionnelle</p>
3.2.3 Transmettre l'information aux destinataires concernés, à l'oral ou à l'écrit*	<p>Respect de la confidentialité des informations, notamment dans le cadre du respect de la réglementation liée à la protection des données Sélection pertinente des destinataires au sein de l'équipe pluriprofessionnelle Utilisation d'un vocabulaire professionnel Choix du mode de transmission adapté Maîtrise des outils utilisés Utilisation pertinente d'espaces collaboratifs</p>
3.2.4 Renseigner des documents assurant la traçabilité des activités	<p>Maîtrise des outils utilisés Complétude et exactitude des renseignements portés sur les documents / les logiciels Adaptation à l'évolution de l'environnement numérique</p>
3.2.5 Constituer, mettre à jour et contrôler les dossiers de suivi (hors contenu médical) y compris à l'aide d'outils numériques	<p>Dans la limite de ses compétences : <ul style="list-style-type: none"> - complétude des dossiers ; - vérification régulière des dossiers ; - mise à jour des dossiers. Maîtrise des outils utilisés</p>
3.2.6 Classer et archiver des documents y compris à l'aide d'outils numériques	<p>Classement pertinent des documents Archivage des documents selon les usages du service, de la structure dans le respect de la réglementation Adaptation à l'évolution de l'environnement numérique</p>

3.3 Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels

3.3.1 Participer à la mise en œuvre de la démarche qualité définie dans la structure	<p>Identification correcte des instances et des personnels référents qualité Prise de connaissance des enquêtes qualité Contrôle de l'activité au regard des préconisations de la démarche qualité définie dans le service, la structure Proposition de mesures correctives conformes à la démarche qualité, dans la limite de ses compétences et de son champ d'intervention</p>
--	---

	Prise en compte de la dimension « développement durable » pour proposer des choix de matériels et de produits
3.3.2 Repérer des anomalies, des dysfonctionnements, des évènements indésirables dans les activités menées	Identification des anomalies, des dysfonctionnements, des évènements indésirables Signalement des anomalies et dysfonctionnements repérés selon les pratiques du service, de la structure
3.3.3 Compléter une fiche d'événement indésirable	Utilisation d'un vocabulaire professionnel Saisie selon les usages du service, de la structure (format papier ou numérique) Rédaction sans erreur de la fiche Le cas échéant, maîtrise de l'outil numérique
3.3.4 Participer au suivi des actions correctives suite aux anomalies, aux dysfonctionnements, aux événements indésirables	Vérification de la mise en place des mesures correctives et de l'efficacité de la proposition, dans la limite de ses compétences et de son champ d'intervention
3.3.5 Participer à la mise en œuvre de la politique de prévention des infections associées aux soins	Identification des risques Signalement des anomalies selon les pratiques du service, de la structure Respect des protocoles par les personnels et l'entourage Respect des circuits (linge, déchets) Respect de la traçabilité relative aux normes d'hygiène et des mesures de prévention des infections associées aux soins Proposition de mesures correctives conformes à la démarche de prévention, dans la limite de ses compétences et de son champ d'intervention
3.3.6 Participer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels *	Identification du danger et des situations dangereuses Analyse des risques professionnels Proposition de moyens de prévention adaptés : - suppression / réduction du risque ; - protection collective / protection individuelle ; - formation et information. Respect des règles de sécurité, de la tenue professionnelle (respect des moyens de prévention des risques liés à l'activité physique) Utilisation des équipements de protection individuelle et collective Utilisation adaptée des aides techniques Formation des personnels
3.3.7 Contribuer à l'évaluation de nouveaux matériels et équipements	Repérage des intérêts et difficultés rencontrées lors de l'utilisation des nouveaux matériels et équipements pour la personne, pour le professionnel, pour l'équipe Suggestions pertinentes pour en améliorer l'utilisation Partage d'expérience avec l'équipe, après utilisation

3.4 Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage

3.4.1 Coordonner une équipe de bio nettoyage

Utilisation d'un vocabulaire technique adapté
 Choix de techniques de communication adaptées
 Repérage des compétences des membres de l'équipe de bio nettoyage
 Prise en compte des recommandations émanant du référent hygiène
 Vérification de la compréhension des consignes
 Qualité de l'écoute
 Régulation des relations professionnelles et interpersonnelles dans l'équipe
 Animation valorisant le personnel et favorisant la mobilisation et la coopération entre les membres de l'équipe
 Posture professionnelle adaptée

3.4.2 Planifier et organiser des activités, des postes de travail et prévoir les équipements de protection associés

Planification en respectant :
 - la priorité des activités ;
 - les contraintes horaires, les contraintes du service.
 Utilisation et maîtrise des outils de planification
 Organisation des activités en prenant en compte :
 - les compétences des membres de l'équipe ;
 - les protocoles d'entretien ;
 - la législation du travail.
 Répartition équilibrée de la charge de travail au sein de l'équipe
 Mise à disposition :
 - du matériel et des produits ;
 - d'équipements de protection adaptés à l'activité à réaliser.

3.4.3 Contrôler l'action au regard des protocoles en vigueur, des consignes

Vérification du déroulement des opérations
 Repérage et analyse des difficultés ou des dysfonctionnements rencontrés au cours de l'activité
 Proposition concertée de solutions correctives
 Traçabilité des opérations

3.4.5 Repérer les besoins de formation des agents

Evaluation des compétences de son équipe
 Identification et hiérarchisation des besoins de formation du personnel
 Détermination des objectifs à atteindre

3.4.6 Participer à la formation des agents

Proposition de contenus de formation pertinents
 Démonstrations explicites
 Utilisation d'un vocabulaire technique adapté
 Vérification des acquis en fin de formation
 Evaluation objective de la satisfaction des agents formés

3.5 Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles

3.5.1 Accueillir des stagiaires (niveau 4 ou infra 4) , des bénévoles, des nouveaux agents	<p>Qualité de l'accueil pour favoriser l'intégration dans l'équipe</p> <p>Présentation des personnels et des locaux</p> <p>Clarté et précision de la présentation du service, de l'organisation des activités</p> <p>Utilisation pertinente d'outils tels que le livret d'accueil, l'organigramme du service, de la structure...</p> <p>Repérage pertinent des missions du bénévole, recueil de ses besoins et prise en compte des créneaux de son intervention</p> <p>Positionnement adapté, dans les limites de ses compétences et de son champ d'intervention</p>
3.5.2 Accompagner le stagiaire et participer au projet d'encadrement, au tutorat du stagiaire	<p>Accompagnement du stagiaire selon la réglementation en vigueur (code du travail, convention de stage ou de période de formation en milieu professionnel, référentiel de formation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recueil des besoins et des objectifs de formation ; - observation des activités du stagiaire et réajustement si nécessaire ; - réalisation de bilans intermédiaires ; - construction d'une posture professionnelle, <p>Démonstration des gestes professionnels prenant en compte le niveau de compétences du personnel</p> <p>Co-évaluation des compétences en fin de période</p>

Savoirs associés - Bloc 3

Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle

Connaissances	Limites de connaissances exigées
TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	
L'entretien de l'environnement de la personne	
Concepts de propreté, d'hygiène	<p>Définir propreté et hygiène</p> <p>Justifier les objectifs de l'hygiène</p> <p>Différencier nettoyage / bio nettoyage</p>
Facteurs et méthodes intervenant dans les opérations de nettoyage	<p>Définir un mode opératoire, un protocole, une procédure et en justifier l'application</p> <p>Justifier l'obligation d'un mode opératoire, d'un protocole et d'une organisation méthodique du travail</p> <p>Expliquer l'interdépendance des facteurs intervenant dans les opérations de nettoyage</p> <p>Justifier les actions mises en œuvre dans la technique</p>
Dégradations et salissures	<p>Différencier dégradations, salissures et déchets</p> <p>Indiquer la classification des différentes salissures, leur nature</p>
Contrôles des opérations et des résultats	<p>Selon le contexte professionnel et pour une activité donnée :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - indiquer et justifier les différents contrôles à effectuer et les matériels adaptés ; - énoncer les critères de contrôle visuel.
Eléments de connaissances communs aux différentes techniques d'entretien	<p>Identifier le protocole adapté au contexte professionnel</p> <p>Préciser les critères de choix d'une technique en fonction de la nature du support, de la nature et de la quantité des salissures, du résultat attendu</p> <p>Identifier les différents types d'équipement de protection individuelle (EPI) et en justifier l'usage</p> <p>Justifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le choix et le dosage des produits ; - le choix du matériel et des accessoires ; - les étapes des plans de nettoyage, de bio nettoyage. <p>Enoncer les précautions à prendre pour respecter l'intégrité des matériaux et de l'environnement</p> <p>Justifier la fréquence des opérations selon le secteur d'activité et les contraintes : espace ou zone, degré de salissure</p> <p>Identifier et justifier la procédure mise en œuvre dans l'entretien d'une chambre suite à isolement</p>
Classification des locaux selon le risque infectieux	Définir les différentes zones à risques infectieux
Matériels et équipements à entretenir : - matériel de soin ; - lits, fauteuils, accessoires ; - jeux, jouets, tapis de sol, mobilier.	Identifier les matériels et équipements à entretenir et mettre en relation avec leur usage et les méthodes d'entretien en fonction du matériau
Produits de nettoyage et de désinfection	<p>Dans un contexte professionnel donné, pour chaque type de produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expliquer les principales caractéristiques physicochimiques des produits, leurs principales propriétés et leur mode d'action ; - justifier le choix des produits en fonction des salissures à éliminer, du support à traiter, des matériels à disposition et de la dimension développement durable ; - justifier les règles et les précautions d'utilisation ; - indiquer les conditions de rangement et de conservation des produits d'entretien et les règles de sécurité à respecter ; - identifier les pictogrammes concernant les risques chimiques - énumérer les risques toxicologiques ou chimiques.
Stockage et rangement des produits et matériels d'entretien	<p>Définir la notion de stock</p> <p>Enoncer les règles de sécurité et d'hygiène concernant le rangement selon l'accès et le stockage des produits et matériels, selon le contexte professionnel</p>
Aménagement des locaux et des espaces Facteurs d'hygiène et de confort des locaux pour le	Indiquer les facteurs d'hygiène et de confort : températures optimales des pièces, degré

bien-être de la personne	hygrométrique, circulation et renouvellement de l'air Pour une situation donnée, proposer des mesures simples permettant d'assurer le confort et le bien-être de la personne et argumenter ses choix
<p>La santé au travail - L'ergonomie</p> <p>Lien avec Biologie - Physiopathologie / Prévention - Santé - Environnement / Acteur PRAP 2S / SST</p>	
Définition et champ de l'ergonomie	<p>Définir l'ergonomie en précisant ses objectifs et ses enjeux</p> <p>A partir d'une situation de travail prise dans le contexte professionnel, présenter le champ d'action de l'ergonomie</p> <p>Présenter les différentes étapes de la démarche ergonomique</p>
Activité de travail et situation de travail	<p>Différencier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - activité de travail / situation de travail ; - activité / tâche. <p>A partir d'une activité donnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les tâches à accomplir ; - indiquer les facteurs qui influencent cette activité.
Adaptation de l'environnement de travail et enjeux de la prévention des risques professionnels	<p>A partir de statistiques, relever les principales causes d'arrêt de travail et les principales maladies professionnelles chez les personnels du secteur sanitaire et médico-social</p> <p>A partir d'exemples, énoncer les enjeux de la prévention des risques professionnels dans le secteur sanitaire et médico-social</p> <p>A partir de situations de travail données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer les principaux risques et atteintes à la santé ; - proposer des solutions pour supprimer ou limiter ces risques ; - énoncer et justifier les mesures de protection collectives et individuelles.
La coordination d'une équipe de bio nettoyage	
Fonctionnement d'une équipe	<p>Identifier la composition, les caractéristiques et le fonctionnement d'une équipe de bio nettoyage</p> <p>Définir les objectifs d'un travail collectif</p> <p>Justifier les modes d'animation d'une équipe</p> <p>Expliciter les facteurs qui conditionnent la réussite de l'animation d'une équipe</p>
Conduite de réunion	<p>Expliciter les différentes phases de préparation d'une réunion</p> <p>Enoncer les différents types de réunion et justifier le choix d'un de ces types selon l'objectif retenu</p> <p>Présenter les fonctions, attitudes et qualités de l'animateur d'une réunion</p> <p>Justifier le mode d'animation d'une réunion : directif, participatif</p>

	<p>Indiquer les intérêts des différents documents ou outils utilisés lors d'une réunion</p> <p>Justifier le choix de ces documents et de leur mode de diffusion</p>
--	---

Connaissances	Limites de connaissances exigées
SCIENCES MEDICOSOCIALES	
Le contexte et les obligations professionnelles dans le secteur sanitaire et médico-social	
Organisation du travail en secteur sanitaire ou médico-social	<p>Présenter et caractériser les différents rythmes de travail dans le secteur sanitaire et médico-social</p> <p>Préciser la réglementation relative au travail de nuit, de week-end</p>
Conventions collectives du secteur sanitaire et médico-social	<p>Repérer quelques conventions collectives du secteur sanitaire et médico-social</p> <p>Comparer deux conventions collectives au niveau de leurs effets</p>
Statuts des personnels dans le secteur sanitaire et médico-social	<p>Préciser le statut du personnel dans le secteur sanitaire et médico-social selon la structure d'emploi</p> <p>Enoncer les droits et obligations des personnels selon leur statut</p>
Responsabilités du personnel	<p>Préciser les notions juridiques de responsabilité civile et responsabilité pénale</p>
Discretion professionnelle, secret professionnel, secret partagé	<p>Définir les termes : éthique, déontologie, discretion professionnelle, secret professionnel (en référence au Code pénal)</p> <p>Enoncer les conditions d'application du secret professionnel et les personnes qui y sont assujetties (dépositaires par profession, dépositaires en raison d'une mission et d'une fonction)</p> <p>Indiquer les conditions de la levée du secret professionnel</p> <p>Préciser les risques encourus en cas de non-respect du secret</p> <p>Définir le secret partagé</p> <p>Donner quelques exemples de codes de déontologie</p>
Laïcité dans le secteur sanitaire et médico-social	<p>Enoncer les principes de la laïcité dans les établissements sanitaires et médico-sociaux</p>
Valeurs, normes, stéréotypes Discrimination	<p>Définir les notions de valeurs, de normes, de stéréotypes</p> <p>A partir de situations professionnelles, identifier des attitudes favorisant le respect de ces notions</p> <p>Définir la discrimination</p>
La qualité	
Certification des établissements de santé	<p>Définir et énoncer les principes et les objectifs de la certification dans le secteur sanitaire, médico-social</p>

	<p>Nommer les organismes de référence : haute autorité de santé (HAS), fédération de l'hospitalisation privée (FHP)</p> <p>Présenter les missions de la haute autorité de santé (HAS) dans le processus de certification</p> <p>Enoncer les étapes de la procédure de certification</p> <p>Enoncer l'intérêt de l'évaluation pour faire évoluer les pratiques professionnelles</p>
Evaluation en EHPAD	<p>Définir la notion d'évaluation et indiquer ses objectifs</p> <p>Expliquer brièvement les modalités de la démarche d'évaluation en distinguant les notions d'évaluation interne et externe</p> <p>Enoncer l'intérêt de l'évaluation pour faire évoluer les pratiques professionnelles</p>
Recommandations de bonnes pratiques professionnelles Analyse des pratiques professionnelles	<p>Définir le terme de bonnes pratiques et donner des exemples</p> <p>Préciser les objectifs et intérêts des recommandations des bonnes pratiques professionnelles pour le secteur sanitaire et médico-social</p> <p>A partir de situations professionnelles, énoncer les étapes de l'analyse de pratiques professionnelles, les intérêts de la démarche et les conditions favorables à son déroulement.</p>
Le travail en équipe - La gestion d'équipe - Le tutorat	
Travail en équipe	<p>Pour un contexte professionnel donné, ou à partir d'organigramme, de fiches de poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - situer la place de chacun dans la structure ; - préciser les liens hiérarchiques et fonctionnels ; - justifier les intérêts d'un travail en équipe. <p>Caractériser les conditions indispensables pour un travail en équipe</p>
Gestion d'équipe	<p>Différencier les diverses formes de plannings d'activités ou de travail et leurs intérêts respectifs</p> <p>Enoncer les moyens facilitant la communication au sein d'une équipe</p> <p>Préciser les moyens de valorisation des membres de l'équipe</p> <p>Indiquer les moyens de régulation dans la gestion d'une équipe</p> <p>Présenter le cadre réglementaire d'un entretien professionnel en vue de l'évaluation du personnel et les supports pouvant être utilisés</p>
Tutorat des stagiaires	<p>Enoncer les rôles du tuteur auprès du stagiaire</p> <p>Indiquer les documents nécessaires au suivi et à l'évaluation du stagiaire</p>
Accompagnement des nouveaux agents, des bénévoles	<p>Définir la notion de bénévolat</p> <p>Préciser les positionnements possibles d'un bénévole</p>

	au sein d'un service ou d'une structure
La communication interprofessionnelle	
Formes, situations, fonctions, facteurs de la communication	<p>Selon le contexte professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser la variété des situations de communication : prise en compte des signes verbaux, non verbaux ; - identifier la diversité des formes de communication : écrite, orale, visuelle ; - expliciter les fonctions de la communication entre les différents professionnels, entre les structures ; - repérer les facteurs qui influencent la communication entre professionnels : facteurs favorisants, freins. <p>Différencier communication directe et indirecte, justifier leurs intérêts</p>
Transmission des informations	<p>Indiquer les intérêts d'une transmission dans une équipe pluriprofessionnelle</p> <p>Enoncer les différentes modalités de transmission, préciser leurs avantages et leurs inconvénients</p> <p>Préciser les aspects réglementaires de la transmission d'informations dans le secteur sanitaire et médico-social</p>
Communication numérique	<p>Selon le contexte professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les différents outils de communication numérique ; - définir le certificat numérique ; - présenter les outils numériques au service du travail collaboratif mobilisé ; - expliquer les modalités de la gestion de l'information.

Connaissances	Limites de connaissances exigées
MICROBIOLOGIE	
La diversité du monde microbien	
Principaux types de microorganismes : protozoaires, champignons microscopiques, bactéries, virus	<p>Présenter les principaux types de microorganismes présents dans le monde microbien.</p> <p>Définir une cellule eucaryote et une cellule procaryote et en caractériser la structure</p> <p>Indiquer des exemples de micro-organismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - responsables de maladies ; - utilisés dans les industries agro-alimentaires, pharmaceutiques.
Les bactéries	
Structure et ultrastructure	<p>Indiquer les critères morphologiques de classification (forme, dimension, mobilité, spore, capsule), illustrer par des exemples</p> <p>Définir et indiquer l'intérêt de la coloration de Gram</p>

	<p>Repérer, sur des préparations ou des microphotographies, différents types de bactérie</p> <p>Légender un schéma de l'ultrastructure d'une cellule bactérienne</p> <p>Enoncer les éléments permanents et non permanents et indiquer leurs rôles.</p>
Conditions de vie et multiplication	<p>Distinguer les différents types de bactérie selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la source de carbone utilisée ; - la source d'énergie utilisée ; - les besoins en dioxygène. <p>Définir les bactéries aérobies, anaérobies, aéro-anaérobies</p> <p>Annoter un schéma de la multiplication d'une bactérie</p> <p>Décrire les différentes phases d'une courbe de croissance bactérienne en milieu non renouvelé</p> <p>Donner des exemples de valeurs de temps de génération et de taux de croissance horaire</p> <p>Indiquer les paramètres favorables ou défavorables à la croissance bactérienne</p>
Sporulation	<p>Définir la sporulation, en préciser les conditions favorables et énoncer les propriétés des spores</p>
Pouvoir pathogène des bactéries	<p>Définir le pouvoir pathogène</p> <p>Distinguer les bactéries pathogènes spécifiques et les bactéries pathogènes opportunistes</p> <p>Définir un porteur asymptomatique</p> <p>Définir le pouvoir invasif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indiquer les facteurs favorisant le pouvoir invasif des bactéries ; - donner des exemples de bactéries agissant par leur pouvoir invasif. <p>Définir le pouvoir toxique et donner en exemple des bactéries agissant par leur pouvoir toxique : le Clostridium tetani, le Clostridium botulinum</p>
Infection bactérienne	<p>Définir l'infection</p> <p>A partir d'un exemple de maladie infectieuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présenter les différentes voies de pénétration des microorganismes dans l'organisme ; - définir les phases d'incubation, d'invasion, d'état ; - décrire les différentes phases de l'infection ; - préciser les rôles des ganglions lymphatiques, de l'immunité innée et de l'immunité adaptative ; - énoncer les principaux signes cliniques.
Antibiotiques, résistance bactérienne	<p>Présenter la notion de spectre d'activité</p> <p>Définir et indiquer le rôle d'un antibiogramme</p> <p>Définir la multi résistance bactérienne (BMR) et en indiquer les conséquences et les risques</p>
Les virus	

Structure et reproduction des virus	Indiquer les caractéristiques structurales des virus Définir la notion de parasitisme obligatoire et en indiquer les conséquences sur la reproduction d'un virus
Deux exemples de maladie virale : - l'hépatite B ; - la grippe.	Pour chaque maladie : - indiquer et décrire l'agent responsable ; - énoncer les principaux signes cliniques et la conduite à tenir ; - indiquer les complications ; - présenter les moyens de prévention.

Connaissances	Limites de connaissances exigées
BIOLOGIE - PHYSIOPATHOLOGIE	
Le système locomoteur	
Anatomie du squelette	Légender un schéma du squelette : - différentes parties du corps ; - os.
Différents types d'os, structure d'un os long	Citer les différents types d'os et illustrer par quelques exemples Légender le schéma d'une coupe transversale et d'une coupe longitudinale d'un os long Caractériser les différents tissus squelettiques : tissu cartilagineux, tissu osseux
Facteurs de la croissance osseuse	Enoncer les facteurs nécessaires et favorables à la croissance
Tissu musculaire : structure et propriétés	Indiquer les différentes formes de muscles rencontrés dans le corps humain et donner quelques exemples Indiquer les différents types de muscle et leurs rôles Différencier, sur le plan physiologique, muscle strié et muscle lisse Légender une coupe transversale de muscle strié Définir et décrire les différentes propriétés de la fibre musculaire et du muscle strié
Anatomie d'une articulation	Indiquer les différents types d'articulations, en donner des exemples Légender un schéma d'articulation : - synoviale ; - cartilagineuse ; - vertébrale.
Etude d'un mouvement	Expliquer le rôle des muscles, de l'articulation lors d'une flexion, d'une extension
Ostéoporose, Arthrose, arthrite, Fracture, Entorse, luxation Lordose, cyphose, scoliose,	Pour chacune de ces pathologies : - donner une définition ; - justifier les facteurs favorisants ; - énoncer les signes et symptômes, les conséquences et les évolutions potentielles ;

Troubles musculosquelettiques	- justifier les moyens de prévention ; - indiquer les principaux traitements.
Les infections associées aux soins, les infections nosocomiales	
Agents pathogènes dont bactéries multi résistantes et modes de transmission	Définir les infections associées aux soins, les infections nosocomiales Enoncer les principaux agents pathogènes responsables des infections associées aux soins et leurs modes de transmission
Facteurs favorisants	Expliquer les circonstances favorisant les infections associées aux soins Justifier les moyens de prévention dont les précautions standard et complémentaires Enoncer les précautions standard et les précautions complémentaires et justifier leur mise en œuvre
Prévention institutionnelle contre les infections associées aux soins	Présenter les objectifs : - du programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) ; - des centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIAS). Indiquer la composition et les rôles des instances en charge de la lutte contre les infections associées aux soins au sein d'un établissement

Bloc 4 Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné

(Pour rappel, la compétence transversale 1.0 est mobilisée dans ce bloc.)

Compétences	Indicateurs d'évaluation des compétences
4.1 Analyser les besoins du public	
4.1.1 Concevoir et utiliser un outil de recueil des besoins	Conception d'un outil de recueil : - adapté au public pressenti, aux conditions matérielles ; - en respectant les règles de confidentialité et de déontologie. Utilisation conforme à la réglementation liée à la protection des données personnelles
4.1.2 Repérer et hiérarchiser les besoins d'un public	Exploitation de l'outil de recueil et repérage exhaustif des besoins Analyse objective des besoins repérés Sélection et hiérarchisation des besoins
4.1.3 Choisir la thématique en fonction du besoin ciblé	Choix de la thématique : - en adéquation avec le besoin retenu, le public ciblé ; - dans le respect du projet d'établissement ou de service.
4.2 Concevoir une action d'éducation à la santé	
4.2.1 Proposer une (ou des) action(s)	Cohérence entre la/les action(s) retenue(s) en lien

	<p>avec le public et la thématique envisagée</p> <p>Objectifs pertinents de l'action proposée</p> <p>Faisabilité de (s) l'action(s) proposée(s)</p> <p>Respect des contraintes institutionnelles</p>
4.2.2 Elaborer ou sélectionner des supports de prévention	<p>Supports adaptés au public, à la thématique et au contexte</p> <p>Outils et supports favorisant l'adhésion des participants</p> <p>Utilisation du numérique pour la conception des supports</p>
4.2.3 Identifier partenaires et dispositifs	<p>Identification pertinente des partenaires ou dispositifs en lien avec la thématique et les actions</p> <p>Prise en compte des missions des partenaires</p> <p>Sollicitation de différents partenaires (institutionnels, associatifs...)</p>
4.2.4 Planifier l'action d'éducation à la santé	<p>Identification des différentes étapes du projet d'action</p> <p>Proposition du calendrier</p> <p>Prise en compte des contraintes et des ressources disponibles</p> <p>Communication autour de l'action</p>
4.3 Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé	
4.3.1 Animer des ateliers ou réaliser des actions dans une visée éducative	<p>Utilisation de techniques d'animation en adéquation avec le public</p> <p>Utilisation pertinente des supports conçus ou sélectionnés dont supports numériques</p> <p>Attitude adaptée au cours des ateliers (posture professionnelle, respect de la personne, qualité d'écoute)</p> <p>Attitude éducative lors des activités</p> <p>Absence de jugement, message non stigmatisant</p> <p>Sollicitation des participants</p> <p>Respect des moyens et des contraintes institutionnelles</p>
4.3.2 Participer à des campagnes de prévention	<p>Repérage de campagnes de prévention locales ou nationales</p> <p>Relai de l'information dans le service, la structure</p> <p>Implication dans l'action de prévention déclinée au niveau national, local</p>
4.3.3 Orienter vers des personnes ressources, des dispositifs d'éducation à la santé existants	<p>Respect de la limite de ses compétences</p> <p>Pertinence de l'orientation vers la personne ressource ou le dispositif adapté</p> <p>Respect de la confidentialité</p>
4.3.4 Réaliser un bilan	<p>Indicateurs d'évaluation exploitables</p> <p>Mesure des écarts par rapport aux objectifs fixés</p> <p>Formulation de pistes d'amélioration si nécessaire</p>
4.3.5 Rédiger des comptes rendus, des bilans, des	Compte rendu et synthèse objectifs et exhaustifs

synthèses

Qualité rédactionnelle de l'écrit
Utilisation d'un vocabulaire professionnel
Utilisation du numérique selon les règles en usage dans le service
Respect de la confidentialité dans la rédaction et la diffusion du document
Choix pertinent des destinataires

Savoirs associés - Bloc 4

Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné

Connaissances	Limites de connaissances exigées
TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	
L'adaptation de l'environnement de la personne	
Aménagement des locaux et des espaces Agencement et équipement des locaux pour l'accessibilité, la sécurité	Répertorier les risques existants en fonction de l'aménagement des locaux et des espaces, de l'âge, de l'autonomie des personnes Pour une situation donnée, quel que soit le lieu de vie de la personne : - proposer des solutions simples permettant l'adaptation de l'environnement aux besoins des personnes ; - justifier ses choix ; - identifier les recommandations en matière de circulation et d'accessibilité.
Les techniques de soins d'hygiène, de confort et de sécurité	
Hygiène corporelle de l'enfant : - des mains - bucco-dentaire	Enoncer l'importance du lavage des mains dans les actes de la vie quotidienne, l'importance d'une hygiène bucco-dentaire Lister les matériels et produits nécessaires à une bonne hygiène des mains, à une bonne hygiène bucco-dentaire Justifier les conditions d'un lavage des mains efficace, d'une bonne hygiène buccodentaire Justifier les différentes étapes d'un lavage des mains, d'un brossage des dents Enoncer les intérêts de construire de bons réflexes dès le plus jeune âge sur ces deux aspects d'hygiène
Les actions d'éducation à la santé	
Besoins de la personne en termes d'éducation à la santé	Pour une personne donnée : - repérer et justifier ses besoins, ses attentes sur des aspects simples de santé ; - justifier leur prise en compte dans la mise en place d'une action d'éducation à la santé de la personne ; - identifier les capacités d'attention et la résistance à la fatigue à prendre en compte pour la mise en œuvre des activités.

Recueil des besoins	<p>Présenter les différentes techniques et outils de recueil des besoins d'un public</p> <p>Justifier le choix de la technique ou de l'outil retenus</p> <p>Présenter la méthodologie de conception d'un outil de recueil de données</p> <p>Analyser des données épidémiologiques et des statistiques</p> <p>Repérer dans un projet d'établissement les axes concernant la santé et la prévention</p>
<p>Préparation de l'action</p> <p>Activités</p> <p>Supports</p> <p>Partenariats</p> <p>Ressources documentaires</p> <p>Communication</p>	<p>Selon l'action d'éducation à la santé retenue, indiquer des activités adaptées au public</p> <p>Décrire les modalités et outils de planification, de prévision de budget et justifier les différentes étapes</p> <p>Pour chaque activité, présenter et justifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs retenus ; - les supports envisagés ; - les techniques de réalisation ; - l'organisation retenue (temps, espaces). <p>Selon l'action d'éducation à la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - justifier l'intérêt des supports visuels en fonction de l'objectif visé, des publics concernés ; - présenter les caractéristiques des productions visuelles ; - identifier les critères d'efficacité d'une communication visuelle ; - identifier les caractéristiques à retenir pour la conception du support ; - recenser les outils numériques adaptés à la création d'un support. <p>Repérer les acteurs et les dispositifs en éducation à la santé et lister leurs missions (acteurs institutionnels, associatifs, mutuelles, assurances...)</p> <p>Associer des dispositifs et/ou des partenariats à une action d'éducation à la santé</p> <p>Justifier les intérêts des partenariats</p> <p>Enoncer les conditions de mise en place d'un partenariat pour une action donnée (modalité, prise de contacts, convention...)</p> <p>Présenter et justifier la constitution et l'organisation d'un ensemble documentaire lié au thème et au public ciblés</p> <p>Enoncer les modalités de la recherche documentaire : choix des ressources, sélection de l'information</p> <p>Différencier les différents sites internet et les sélectionner selon leur pertinence, leur crédibilité</p> <p>Différencier la communication destinée au grand public de celle destinée à des publics ciblés</p> <p>Présenter les moyens de valoriser une action d'éducation à la santé</p>
Conduite d'action d'éducation à la santé	Justifier le choix d'une technique d'animation pour

	<p>une action d'éducation à la santé et un public donné</p> <p>Préciser les rôles et les postures de l'animateur dans une situation donnée</p> <p>Enoncer les éléments contribuant à une dynamique de groupe</p> <p>Décrire les moyens à mettre en œuvre pour obtenir la participation d'un groupe, pour animer un débat</p> <p>Enoncer les spécificités d'une animation d'action d'éducation à la santé.</p> <p>Présenter l'intérêt, pour certaines thématiques, de l'éducation par des pairs</p> <p>Catégoriser les différentes modalités d'animation possibles</p> <p>Indiquer les critères de qualité du message transmis</p>
Evaluation de l'action	<p>Différencier les notions d'évaluation quantitative, d'évaluation qualitative</p> <p>Exposer les différents outils pour réaliser l'évaluation</p> <p>Développer les intérêts de l'évaluation d'une action</p> <p>Présenter les intérêts d'une auto évaluation par l'animateur</p>
Comptes rendus, bilans et synthèses	<p>Caractériser compte rendu, bilan et synthèse</p> <p>Enoncer les intérêts de ces documents</p> <p>Lister les caractéristiques rédactionnelles et de présentation de ces documents</p> <p>Justifier les modalités de leur diffusion et le choix des destinataires</p>

Connaissances	Limites de connaissances exigées
NUTRITION - ALIMENTATION	
Les sources nutritionnelles	
Différents constituants alimentaires et leurs rôles	<p>Citer les principaux constituants alimentaires</p> <p>Indiquer les rôles majeurs des constituants alimentaires</p>
Groupes d'aliments	<p>Indiquer pour chaque groupe d'aliments les constituants caractéristiques</p> <p>Justifier les équivalences énergétiques, protidiques et calciques dans des situations données</p>
L'alimentation rationnelle	
Besoins nutritionnels et apports recommandés Influence de l'âge, du mode de vie, de l'activité, de l'état physiologique ou pathologique	<p>Indiquer et justifier les besoins et apports nutritionnels de la personne aux différents âges</p> <p>Justifier les modifications des besoins de l'organisme en fonction des facteurs liés à l'activité, l'état physiologique et pathologique</p> <p>Répertorier les principes du maintien de l'équilibre nutritionnel y compris équilibre hydrique</p> <p>Enoncer les conséquences d'une alimentation hyper lipidique, hyper glucidique</p>

	Indiquer les conséquences des carences en fer, calcium, vitamines, protéines
Alimentation du nourrisson, de l'enfant	<p>Indiquer la ration lactée à répartir sur la journée en fonction de l'âge</p> <p>Enoncer les caractéristiques nutritionnelles des différents types de lait</p> <p>Justifier leur choix en fonction des besoins et des possibilités digestives de l'enfant</p> <p>Indiquer et justifier les principales étapes de la diversification alimentaire</p>
Alimentation des adolescents, adultes, personnes âgées	<p>Proposer une adaptation quantitative et qualitative aux besoins spécifiques des personnes dans une situation donnée</p> <p>Justifier les aliments choisis en raison de leur valeur nutritionnelle, des goûts, des habitudes culturelles, de l'état physiologique ou pathologique de la personne</p>
Equilibre alimentaire	A partir d'exemples de menus vérifier qu'ils permettent d'atteindre l'équilibre alimentaire
Les comportements et habitudes alimentaires	
Education alimentaire	<p>Justifier l'intérêt d'une éducation alimentaire</p> <p>Différencier surpoids et obésité en se basant sur l'indice de masse corporelle et proposer des moyens de prévention dans une situation donnée</p>
Troubles de l'alimentation	<p>Expliquer les obstacles (physiologiques, socio-économiques, psycho-sociaux) à l'alimentation</p> <p>Présenter les signes et les conséquences des états de dénutrition et de déshydratation</p> <p>Caractériser les troubles du comportement alimentaire (anorexie, boulimie)</p>

Connaissances	Limites de connaissances exigées
SCIENCES MEDICOSOCIALES	
La politique de santé publique et la législation sociale	
Notions de démographie et de santé publique	<p>Définir les termes : natalité, fécondité, morbidité, mortalité, prévalence, incidence.</p> <p>Définir promotion de la santé, éducation à la santé</p> <p>Caractériser le concept de santé, de santé publique, les notions de prévention</p> <p>Analyser les caractéristiques, à partir de données démographiques et/ou épidémiologiques, d'une population</p> <p>Présenter des causes d'altération de la santé et leurs caractéristiques</p> <p>Définir et repérer les inégalités sociales de santé</p> <p>Présenter quelques plans nationaux de santé :</p>

	objectifs et mise en œuvre
Déterminants de santé d'une population	Définir la notion de déterminants de la santé Présenter les différents déterminants de la santé
Organisation sanitaire et sociale en France	Présenter schématiquement l'organisation sanitaire et sociale au niveau de l'état et des collectivités territoriales Donner quelques exemples de compétences, dans le secteur sanitaire et social pour chaque niveau
Promotion de la santé en faveur des élèves et parcours éducatif de santé	Indiquer le rôle du service de promotion de la santé en faveur des élèves à partir d'exemples Définir le parcours éducatif de santé et présenter ses axes et ses enjeux Définir les compétences psychosociales Présenter les principales compétences psychosociales
L'enfant	
Développement social	Présenter les étapes de la socialisation et l'évolution des relations de l'enfant avec son entourage Indiquer l'attitude adaptée face à un enfant présentant un comportement difficile
Droits de l'enfant	Présenter les principes énoncés dans la convention internationale de droits de l'enfant Enoncer les différents droits des mineurs
Protection maternelle et infantile	Présenter les objectifs de la protection maternelle et infantile (PMI) et ses actions (actions médico-sociales générales et actions en faveur des milieux de vie)
Accueil collectif du jeune enfant	Indiquer les caractéristiques des différents modes d'accueil Présenter les différents professionnels de la petite enfance (qualification et rôles)
Relais petite enfance	Définir le relais petite enfance et justifier son intérêt
Ecole maternelle, élémentaire	Présenter les objectifs de l'école maternelle, de l'école élémentaire Préciser les modalités de fonctionnement et organisation de l'école maternelle Enoncer des différentes catégories de personnels intervenant au niveau de l'école maternelle et préciser leur qualification, leur rôle et leur statut
Accueil de loisirs sans hébergement, séjours de vacances avec hébergement	Présenter les objectifs, la réglementation en vigueur, les différentes catégories de personnel
Enfance en danger	Présenter les missions de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) : - objectifs ; - actions ; - moyens. A l'aide de documents, identifier les catégories

	<p>d'enfants protégés par l'aide sociale à l'enfance</p> <p>Définir enfant en danger ou en risque de l'être et énumérer les signes susceptibles d'évoquer une maltraitance</p> <p>Décrire les procédures de transmission d'informations préoccupantes et de signalement d'une situation de maltraitance ou de danger (obligation, personnes et services destinataires)</p> <p>Pour une situation donnée, identifier les professionnels compétents et leurs rôles</p>
Mort inattendue du nourrisson	Définir la mort inattendue du nourrisson, indiquer les facteurs favorisants et les moyens de prévention
L'adolescent	
Définition Evolution du concept	<p>Présenter et justifier les principales caractéristiques de l'adolescence : transformations physiques et physiologiques, évolution des relations familiales, modification de l'image de soi, quête identitaire, désir d'autonomie...</p> <p>Différencier adolescence et puberté</p>
Comportements	Présenter les particularités du comportement social du jeune (expérimentations, conduites alimentaires, vestimentaires, langagières, importance du groupe ou du réseau d'amis...)
Conduites à risques	<p>Définir la notion de conduite à risques</p> <p>Identifier les conduites à risques les plus fréquentes chez les adolescents</p> <p>Analyser des données statistiques et présenter des réponses institutionnelles</p> <p>En lien avec le programme de Prévention - Santé - Environnement</p>
La famille	
Evolution de la famille Formes d'union	<p>Présenter les différentes formes de la famille et son évolution à partir de données démographiques</p> <p>Caractériser les différentes formes d'union et leurs effets</p>
Autorité parentale	<p>Définir l'autorité parentale</p> <p>Enoncer les situations dans lesquelles l'autorité parentale peut être déléguée</p> <p>Présenter les droits et devoirs qui découlent de l'autorité parentale</p> <p>En déduire l'attitude professionnelle à adopter pour une situation donnée</p> <p>Enoncer les conséquences juridiques d'une séparation sur l'autorité parentale</p>
La personne âgée	
Etablissements et structures d'accueil	Présenter les différents établissements ou structures

	<p>d'accueil pour personnes âgées</p> <p>A partir de situations données, repérer les alternatives au placement en institution proposées aux personnes âgées</p> <p>Indiquer les principes énoncés dans la charte des personnes âgées dépendantes, les illustrer par des exemples</p>
--	--

La personne en situation de handicap

Etablissements en faveur des personnes handicapées	<p>Présenter les différentes structures de rééducation et de travail protégé</p> <p>Présenter les établissements médico-sociaux et les différentes structures d'hébergement</p>
--	---

Connaissances	Limites de connaissances exigées
BIOLOGIE - PHYSIOPATHOLOGIE	
La cellule	
Structure et ultrastructure	Annoser un schéma simplifié d'une cellule
Principaux organites	Indiquer le rôle des mitochondries, des ribosomes, du noyau
Echanges membranaires	Indiquer le rôle de la membrane cytoplasmique
Multiplication cellulaire : mitose	<p>Définir la mitose</p> <p>Commenter, à partir de schémas, les différentes phases de la mitose et énoncer leurs caractéristiques</p>
Caryotype Notion d'hérédité	<p>Définir le caryotype</p> <p>Présenter l'intérêt de réaliser un caryotype</p> <p>A partir de deux exemples de caryotype, identifier l'anomalie présentée</p> <p>Définir un gène</p> <p>A partir d'exemples, différencier hérédité autosomique dominante et récessive, hérédité liée au sexe</p>
Maladies génétiques	<p>Définir maladie génétique, maladie héréditaire</p> <p>Indiquer les objectifs du conseil génétique, des diagnostics anténatal et néonatal</p>
Anomalies de fonctionnement de la cellule : les cancers	<p>Caractériser une cellule cancéreuse</p> <p>Définir une métastase</p> <p>Expliciter les étapes de diffusion de cellules tumorales</p> <p>Enoncer les principaux traitements actuellement proposés</p> <p>A partir de documents, pour deux exemples de cancers, repérer les causes favorisantes, les moyens de prévention</p>
La peau	

Gale Pédiculose	<p>Pour chaque pathologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition ; - préciser l'agent responsable ; - justifier les facteurs favorisants et/ou les modes de propagation ; - énoncer les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles ; - justifier les moyens de prévention - indiquer les principaux traitements.
Les appareils génitaux	
Anatomie	<p>Légender sur des schémas les éléments anatomiques des appareils génitaux</p> <p>Indiquer le rôle des différents éléments des appareils génitaux</p>
Gonades	<p>Indiquer les hormones sécrétées, préciser leur lieu de sécrétion et leurs rôles</p> <p>Décrire le cycle menstruel en lien avec le rôle de l'axe hypothalamo-hypophysaire</p> <p>Comparer le fonctionnement des glandes sexuelles mâles et femelles</p>
Gamètes	<p>Présenter la structure et les caractéristiques des gamètes</p> <p>Décrire le cycle ovarien</p> <p>Décrire la spermatogénèse et le cheminement des gamètes mâles au cours de leur maturation</p>
Puberté, ménopause, andropause	<p>Préciser les variations hormonales aux différents âges de la vie et en indiquer les conséquences</p>
Contraception	<p>Préciser, pour les différentes méthodes de contraception et de contragestion, le principe et le lieu d'action</p> <p>En lien avec le programme de Prévention - Santé - Environnement</p>
Infections sexuellement transmissibles (IST)	<p>Indiquer les principales infections sexuellement transmissibles, les modes de transmission et leurs conséquences</p> <p>Justifier les méthodes de prévention</p> <p>En lien avec le programme de Prévention - Santé - Environnement</p>
Fécondation	<p>Définir la fécondation</p> <p>Décrire les conditions et les étapes de la fécondation</p>
Gestation, hygiène de la grossesse	<p>Décrire les premières étapes conduisant à la formation de l'embryon</p> <p>Indiquer le rôle du placenta et la nature des échanges placentaires</p> <p>Indiquer l'évolution de la taille et du poids du fœtus au cours de la grossesse</p> <p>Justifier l'intérêt des différents examens médicaux de</p>

	<p>la femme enceinte et des documents de suivi</p> <p>Justifier les conseils d'hygiène de vie au cours de la grossesse</p> <p>Décrire succinctement les différentes étapes du travail et de l'accouchement</p>
Toxoplasmose congénitale	<p>Indiquer l'agent responsable de la toxoplasmose</p> <p>Préciser le mode de transmission de cet agent</p> <p>Justifier les moyens de prévention</p> <p>Indiquer les conséquences de la toxoplasmose congénitale sur l'embryon ou le fœtus selon le moment de la contamination</p> <p>Indiquer les moyens de dépistage puis de surveillance au cours de la grossesse</p>
L'appareil respiratoire	
Anatomie	<p>Annoter un schéma simplifié de l'appareil respiratoire</p> <p>Enumérer les principales caractéristiques des voies respiratoires</p>
Mécanique ventilatoire	<p>Décrire les phénomènes d'inspiration, d'expiration, à partir de documents</p> <p>Préciser la variation du rythme respiratoire</p>
Echanges gazeux	<p>Expliciter les principes de diffusion des gaz : échanges au niveau des alvéoles et des tissus, transport</p>
Asthme, Asphyxie par monoxyde de carbone Tuberculose Bronchiolite Bronchopneumopathie chronique obstructive	<p>Pour chaque pathologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition ; - préciser l'agent responsable ou décrire le(s) mécanisme(s) d'apparition ; - justifier les facteurs favorisants et/ou les modes de propagation ; - énoncer les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles ; - justifier les moyens de prévention ; - énoncer les principaux traitements.
Tabagisme	<p>Indiquer les facteurs de risque et les moyens de prévention</p> <p>Repérer les conséquences du tabagisme sur l'appareil respiratoire</p> <p>Préciser les dispositifs d'accompagnement au sevrage tabagique</p> <p>En lien avec le programme de Prévention - Santé - Environnement</p>
L'appareil digestif	
Anatomie	<p>Indiquer, sur un schéma, les différents organes de l'appareil digestif</p>
Mécanismes et bilan de la digestion	<p>Présenter les différentes étapes de la digestion</p> <p>Préciser le bilan de la digestion pour les différentes</p>

	<p>biomolécules</p> <p>Annoter une villosité intestinale et décrire le mécanisme d'absorption</p>
Dentition, hygiène bucco-dentaire	<p>Annoter le schéma d'une dent</p> <p>Présenter la dentition temporaire et la dentition définitive</p> <p>Repérer sur un schéma les différents types de dent et énoncer le rôle de chaque type</p> <p>Définir plaque dentaire et carie</p> <p>Décrire l'évolution d'une carie</p>
Spécificités de l'appareil digestif du jeune enfant, de la personne âgée	Présenter les spécificités de l'appareil digestif du jeune enfant, de la personne âgée et leurs conséquences
<p>Troubles digestifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vomissements, - diarrhée, constipation, - gastro-entérites 	<p>Pour chaque pathologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition ; - préciser le ou les agents responsables ou décrire le(s) mécanisme(s) d'apparition ; - justifier les facteurs favorisants et/ou les modes de propagation ; - énoncer les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles ; - justifier les moyens de prévention ; - énoncer les principaux traitements.
<p>Le système nerveux</p>	
Organisation du système nerveux	<p>Annoter un schéma général du système nerveux cérébrospinal</p> <p>Indiquer la fonction des systèmes nerveux cérébrospinal et neuro-végétatif</p> <p>Annoter un schéma simplifié de la moelle épinière</p>
Structure, propriétés du neurone et du nerf	<p>Annoter le schéma d'un neurone et d'un nerf</p> <p>Distinguer, dans leur fonctionnement, un nerf moteur, un nerf sensitif, un nerf mixte</p> <p>Enoncer et expliquer les propriétés des neurones et du nerf</p>
Synapse	<p>Définir une synapse</p> <p>Expliciter, à partir de schémas fournis, les différentes phases de la transmission synaptique neuro neuronale et neuromusculaire</p> <p>Définir un neurotransmetteur</p> <p>Donner quelques exemples de neurotransmetteurs</p>
Activité réflexe	<p>Définir un réflexe, inné, acquis</p> <p>Expliciter, à partir d'un schéma fourni, l'arc réflexe</p>
Activité volontaire	<p>Définir l'activité volontaire</p> <p>Expliciter, à partir d'un schéma fourni, l'activité volontaire</p>
Sommeil	Caractériser les différents cycles du sommeil

	<p>Enoncer les différentes fonctions du sommeil Préciser les spécificités des temps de sommeil en fonction de l'âge Justifier les moyens favorisant le sommeil Présenter quelques troubles du sommeil En lien avec le programme de Prévention - Santé - Environnement</p>
Troubles de l'équilibre	<p>Définir la proprioception et en indiquer le rôle dans l'équilibre Préciser les organes participant à l'équilibre Pour les troubles de l'équilibre : <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition ; - indiquer les causes ; - présenter les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles ; - justifier les moyens de prévention ; - énoncer les principaux traitements. </p>
Maladie de Parkinson Démences séniles	<p>Pour chaque pathologie : <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition ; - décrire simplement le(s) mécanisme(s) d'apparition ; - justifier les facteurs favorisants ; - énoncer les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles ; - justifier les moyens de prévention ; - énoncer les principaux traitements. </p>
Epilepsie	<p>Définir l'épilepsie Indiquer la conduite à tenir face à une crise d'épilepsie</p>
Toxicomanies	<p>Définir les phénomènes de dépendance, accoutumance Expliquer, à partir d'un schéma de synapse, les dysfonctionnements consécutifs à l'usage des drogues Identifier les effets à court terme et à long terme sur l'organisme En lien avec le programme de Prévention - Santé - Environnement</p>
Explorations et moyens diagnostics <ul style="list-style-type: none"> - ponction lombaire - électroencéphalogramme (EEG) 	<p>Pour chaque examen : <ul style="list-style-type: none"> - énoncer, de façon simple, le principe ; - indiquer l'utilité ; - donner un exemple d'utilisation pour une pathologie donnée. </p>
L'oreille	
Anatomie de l'oreille	<p>Légender un schéma de l'oreille Préciser le(s) rôle(s) des différentes parties de l'oreille</p>
Audition : perception et transmission des sons	<p>Expliquer la transmission des sons dans l'oreille, l'origine de l'influx nerveux auditif et sa transmission</p>

	au cerveau
Otite	<p>Donner une définition</p> <p>Préciser le ou les agents responsables</p> <p>Justifier les facteurs favorisants</p> <p>Enoncer les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles</p> <p>Justifier les moyens de prévention</p> <p>Enoncer les principaux traitements</p>
Surdités	<p>Enoncer les différents types de surdité</p> <p>Décrire les mécanismes d'apparition</p> <p>Pour chacun en indiquer les causes</p> <p>Proposer des moyens de prévention</p>
Les explorations et moyens diagnostics	
Examens par imagerie Examens par endoscopie	<p>Pour chaque examen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - énoncer de façon simple le principe ; - indiquer l'utilité ; - donner un exemple d'utilisation pour une pathologie donnée.
Le système immunitaire	
Immunité innée	<p>Indiquer les rôles de la peau, des flores cutanées et des muqueuses</p> <p>Décrire la réaction inflammatoire et indiquer les différentes cellules qui y participent et leur rôle</p> <p>Définir le chimiotactisme, la diapédèse, la phagocytose</p> <p>Représenter schématiquement les étapes de la phagocytose</p>
Immunité adaptative	<p>Caractériser les deux types de réponse immunitaire</p> <p>Définir un antigène, un anticorps</p> <p>Décrire la réaction antigène - anticorps</p> <p>Enumérer les différents types de cellule intervenant dans la réponse immunitaire et préciser leur rôle</p> <p>Commenter un schéma présentant la suite des événements immunitaires permettant l'élimination d'une bactérie ou d'un virus</p> <p>Définir la mémoire immunitaire</p>
Vaccination	<p>Enoncer le principe de la vaccination</p> <p>Indiquer les caractéristiques de l'immunité conférée par les vaccins.</p> <p>Présenter les différents vaccins et leur classification</p> <p>Justifier les vaccinations obligatoires et conseillées, les rappels pour certains vaccins</p> <p>Commenter une courbe de production d'anticorps</p>
Allergies	<p>Définir une allergie</p> <p>Indiquer la cause</p> <p>Lister les principaux allergènes</p>

	Décrire la réaction anaphylactique, le choc anaphylactique et les conditions de leur survenue Enoncer les moyens thérapeutiques utilisés contre les allergies
Rubéole, Coqueluche Scarlatine Varicelle Rougeole Oreillons Méningites	Pour chaque maladie : - nommer l'agent responsable ; - présenter les principaux signes cliniques ; - indiquer les complications possibles ; - justifier les moyens de prévention.

• Annexe IV

ANNEXE IV

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

IVa - Unités constitutives du diplôme

Baccalauréat professionnel spécialité Accompagnement, soins et services à la personne

Unités générales et professionnelles

UNITÉS	INTITULÉS
U11	MATHÉMATIQUES
U12	PHYSIQUE-CHIMIE
U2	CONCEPTION D'ACTION(S) D'EDUCATION A LA SANTE
U31	ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DANS UNE APPROCHE GLOBALE ET INDIVIDUALISÉE
U32	SOINS D'HYGIÈNE, DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ
U33	TRAVAIL ET COMMUNICATON EN ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE
U34	ÉCONOMIE-GESTION
U35	PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT
U 4	LANGUE VIVANTE
U 51	FRANÇAIS
U 52	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
U 6	ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES
U7	ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
UF1 et UF2	UNITÉS FACULTATIVES

La définition du contenu des unités constitutives professionnelles (U2 - U31 - U32 - U 33) a pour but de préciser pour chacune d'elles, les blocs de compétences visés dans un contexte professionnel donné, il s'agit à la fois :

- de permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (V.A.E.) ;
- d'établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

	Conception d'action(s) d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné	Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée	Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle
Compétences	Unité 2	Unité 31	Unité 32	Unité 33
C1.0 - Adopter une posture professionnelle adaptée* C1.1 - Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage C1.2 - Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle C1.3 - Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale pour une personne ou un groupe		x		
C2.1 - Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation			x	

<p>C2.2 - Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence</p> <p>C2.3 - Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne</p> <p>C2.4 - Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne (régimes, allergies, texture ...), installer la personne et accompagner la prise des repas</p>				
<p>C3.1 - Gérer ses activités en inter agissant avec l'équipe pluriprofessionnelle dans une posture professionnelle adaptée</p> <p>C3.2 - Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques</p> <p>C3.3 - Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels</p> <p>C3.4 - Coordonner et conduire une équipe de bionettoyage</p>				x

C3.5 - Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles				
C4.1 - Analyser les besoins du public C4.2 - Concevoir une action d'éducation à la santé C4.3 - Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé	x			

Références réglementaires des unités transversales

UNITE U 11 - Mathématiques

Pour la classe de 2nde, le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de mathématiques de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Pour les classes de 1re et de terminale, le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 février 2020 fixant le programme d'enseignement de mathématiques des classes de première et terminale préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 1 du 6 février 2020).

La spécialité Accompagnement, soins et services à la personne de baccalauréat professionnel est rattachée au groupement C.

UNITE U 12 - Physique-chimie

Pour la classe de 2nde, le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de physique-chimie de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Pour les classes de 1re et de terminale, le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 février 2020 fixant le programme d'enseignement de physique-chimie des classes de première et terminale préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 1 du 6 février 2020).

La spécialité Accompagnement, soins et services à la personne de baccalauréat professionnel est rattachée au groupement 5.

UNITE U 34 - Economie-Gestion

Le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'économie-gestion des classes préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITE U 35 - Prévention-Santé-Environnement

Pour la classe de 2nde, le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de prévention santé environnement de la classe de seconde préparant au

baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Pour les classes de 1re et de terminale, le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 février 2020 fixant le programme d'enseignement de prévention-santé-environnement des classes de première et terminale préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 1 du 6 février 2020).

UNITE U 4 - Langue vivante

Le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITE U 51 - Français

Pour la classe de 2nde, le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de français de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Pour les classes de 1re et de terminale, le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 février 2020 fixant le programme d'enseignement de français des classes de première et terminale préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 1 du 6 février 2020).

UNITE U 52 - Histoire-géographie et enseignement moral et civique

Histoire-géographie

Pour la classe de 2nde, le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'histoire-géographie de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Pour les classes de 1re et de terminale, le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 03 février 2020 fixant le programme d'enseignement d'histoire-géographie des classes de première et terminale préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 1 du 6 février 2020).

Enseignement moral et civique

Pour la classe de 2nde, le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement moral et civique de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Pour les classes de 1re et de terminale, le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 février 2020 fixant le programme d'enseignement moral et civique des classes de première et terminale préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 1 du 6 février 2020).

UNITE U 6 - Arts appliqués et cultures artistiques

Le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'arts appliqués et cultures artistiques des classes préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITE U 7 - Education physique et sportive

Le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'éducation physique et sportive des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITES FACULTATIVES UF1 et UF2

Les candidats peuvent choisir une ou deux unités facultatives parmi les unités possibles et donc une ou deux épreuves facultatives parmi les choix possibles :

(UF1 - épreuve EF1)

(UF2 - épreuve EF2)

Unité facultative de langue vivante étrangère ou régionale

Le programme sur lequel repose l'unité est défini par l'arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Unité facultative de mobilité

Les compétences constitutives de l'unité facultative de mobilité sont définies par l'arrêté du 30 août 2019 portant création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro dans les diplômes du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art (BO n° 35 du 26 septembre 2019).

Unité facultative secteur sportif

Les compétences constitutives de l'unité facultative de secteur sportif sont définies par l'arrêté du 8 juillet 2021 modifié portant création d'une unité facultative de secteur sportif pour certaines spécialités du baccalauréat professionnel et portant équivalences entre le baccalauréat professionnel et le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

IV b - Règlement d'examen

Baccalauréat professionnel spécialité Accompagnement, soins et services à la personne

SPECIALITE Accompagnement, soins et services à la personne			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, apprentis dans un CFA habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, apprentis dans un CFA non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, justifiant de 3 années d'activité professionnelle		Candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Epreuve s	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 : Epreuve scientifique et technique		3						
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF	

Sous-épreuve E12 : Physique-Chimie	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF	
E2 : Concepti on d'action(s) d'éducati on à la santé	U2	4	Ponctuel écrit	4h	Ponctuel écrit	4h	CCF	
E3 : Epreuve professio nnelle		14						
Sous-épreuve E31 : Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée	U31	4	CCF		Ponctuel oral	45 min	CCF	
Sous-épreuve E32 : Soins d'hygiène, de confort et de sécurité	U32	4	CCF		Ponctuel écrit et pratique	2h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Travail et communi cation en équipe pluriprofe ssionnelle	U33	4	CCF		Ponctuel oral	2h	CCF	
Sous-	U34	1	Ponctuel	2 h	Ponctuel	2 h	CCF	

épreuve E34 : Economie -gestion			écrit		écrit			
Sous- épreuve E35 : Préventio n - santé - environne ment	U35	1	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF	
E4 : Epreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponctuel écrit et oral	1h + 10 min	CCF	
E5 : Epreuve de français, histoire - géograph ie et éducation morale et civique Sous - épreuve E51 : Français Sous - épreuve E52 : Histoire - géograph ie et enseigne ment moral et civique	U51 U52	5 2,5 2,5	Ponctuel écrit Ponctuel écrit	3h 2h30	Ponctuel écrit Ponctuel écrit	3h 2h30	CCF CCF	
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistique s	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
E7 : Epreuve	U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	

d'éducation physique et sportive							
Epreuves facultatives (1) : EF1	UF1						
EF2	UF 2						

(1) Le candidat peut choisir une ou deux unités facultatives parmi les unités possibles, les conditions sont fixées par la réglementation en vigueur. La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Elle a une durée de 25 min. dont 5 min. de préparation.

Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.

S'agissant de l'évaluation du projet, présenté uniquement par les candidats scolaires des établissements d'enseignement public et privé (sous ou hors contrat) et les candidats apprentis, sont pris en compte les points d'écart par rapport à 10 sur 20 affectés du coefficient 2. S'ils sont supérieurs, ils abondent le total général des points servant au calcul de la moyenne générale conditionnant l'obtention du diplôme ; s'ils sont inférieurs, ils viennent en déduction de ce total général. Aucun coefficient d'épreuve ou de sous-épreuve du règlement d'examen n'est modifié. Les modalités de l'évaluation du projet au baccalauréat professionnel sont définies par l'arrêté du 20 octobre 2020 définissant les modalités de l'évaluation du projet prévue à l'examen du baccalauréat professionnel.

IV c - Définition des épreuves

Baccalauréat professionnel spécialité Accompagnement, soins et services à la personne

Conception d'action(s) d'éducation à la santé

Epreuve E2

U 2 - Bloc 4

Coefficient 4

Finalités de l'épreuve

Elle permet :

- d'évaluer les compétences mises en œuvre lors de la conduite d'une action d'éducation à la santé ;
- de vérifier l'exactitude des connaissances et l'aptitude à les mobiliser dans un contexte donné ;
- d'évaluer la capacité d'analyse et de réflexion.

Compétences évaluées

L'épreuve porte sur les compétences suivantes :

- 4.1. Analyser les besoins d'un public dans un contexte donné
- 4.2. Concevoir une action d'éducation à la santé
- 4.3. Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé

L'épreuve s'appuie sur les savoirs associés relatifs à l'unité U2 (bloc 4).

Modalités d'évaluation

A partir d'un contexte professionnel donné et d'un dossier technique, le candidat doit :

- identifier des besoins sur des aspects simples de santé à partir de données et/ou concevoir ou proposer un outil de recueil de besoins ;
- argumenter le choix d'une thématique d'action d'éducation à la santé en adéquation avec les besoins repérés et le public concerné ;
- proposer une ou des actions à mettre en place ;
- concevoir une action (objectifs, modalités, lieu, partenariats...) ;
- justifier le choix d'un support ou concevoir une maquette de support pour l'action retenue ;
- proposer la ou les techniques d'animation retenue(s) pour la réalisation de l'action ;
- analyser un bilan de l'action menée ou rédiger un bilan à partir d'éléments fournis et proposer des mesures correctives le cas échéant.

Forme de l'évaluation

Ponctuelle : écrite - Durée : 4 heures

Le sujet fourni au candidat est accompagné d'un dossier technique, de 20 pages maximum. Ce dossier peut comporter des documents variés : données épidémiologiques, informations sur les publics identifiés, résultats d'enquêtes, supports d'animation, bilan d'actions ou autres supports sur lesquels le candidat pourra prendre appui.

Le sujet comporte également des questions de savoirs associés en lien avec le contexte professionnel donné et la thématique de l'action d'éducation à la santé. Les limites de connaissances sont celles du référentiel.

Contrôle en cours de formation (Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité)

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur une situation d'évaluation en centre de formation en année terminale selon les modalités de l'épreuve ponctuelle.

Le contrôle en cours de formation est organisé sous la responsabilité du chef d'établissement et l'évaluation s'appuie sur des critères mentionnés sur un document élaboré à partir du référentiel et validé par l'IEN Sciences biologiques, sciences sociales appliquées.

Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

Sous-épreuve - E31

Unité 31 - Bloc 1

Coefficient 4

Finalité de la sous-épreuve

Elle permet :

- d'évaluer les compétences mises en œuvre lors de la participation à la réalisation d'un projet individualisé prenant appui sur une période de formation en milieu professionnel ;
- de vérifier l'exactitude des connaissances et l'aptitude à les mobiliser dans un contexte donné ;

- d'évaluer la capacité d'analyse et de réflexion.

Compétences évaluées

La sous-épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

1.0. Adopter une posture professionnelle adaptée

1.1. Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage

1.2. Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle

1.3. Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale, pour une personne ou un groupe

La sous-épreuve s'appuie sur les savoirs associés de l'unité 31 (bloc 1).

Modalités d'évaluation

La sous-épreuve doit permettre de vérifier que le candidat est capable :

- d'identifier, recueillir et analyser les besoins et attentes de la personne, de sa famille ou de son entourage ;
- de présenter et justifier la conception, le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation du projet individualisé ;
- de décrire des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale en adéquation avec les besoins répertoriés et en lien avec le secteur professionnel concerné ;
- de se placer dans une posture professionnelle, dans le respect de ses limites de compétences.

La sous-épreuve se déroule en année de terminale. Elle prend appui sur un dossier élaboré par le candidat au cours d'une période de formation en milieu professionnel (PFMP) ou lors d'une activité professionnelle d'une durée minimale de quatre semaines.

La PFMP ou l'activité professionnelle est effectuée obligatoirement dans des services ou structures suivants :

- établissements de santé, structures médico-sociales, école élémentaire auprès d'enfant(s) en situation de handicap, structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap ;
- services de soins ou d'aide à domicile.

Le dossier, de 10 à 15 pages, annexes non comprises, est rédigé à l'aide d'un traitement de texte. Il présente :

- le contexte professionnel ;
- la personne concernée par le projet individualisé, le projet de vie dans le respect de la confidentialité ;
- l'analyse de ses besoins, de ses attentes ;
- les objectifs du projet individualisé ou projet de vie proposé ;
- au maximum, deux actions/activités retenues et mises en œuvre par le candidat et leur justification dans le cadre de ce projet ;
- l'évaluation des actions/activités mises en œuvre.

Forme de l'évaluation

Ponctuelle : orale. Durée : 45 min

L'évaluation prend appui sur un dossier élaboré individuellement par le candidat au cours d'une période d'activité professionnelle ou une période de formation en milieu professionnel correspondant à la finalité de

l'épreuve.

Le dossier est obligatoirement accompagné d'un document attestant une activité professionnelle ou la durée de PFMP requise pour l'épreuve, ainsi que d'une fiche d'appréciation renseignée par le responsable de la structure.

Le dossier produit par le candidat sera déposé à une date fixée par le recteur. Ce dossier est lu en amont par les membres du jury.

L'épreuve s'organise en deux temps :

- la présentation du dossier par le candidat, à l'aide d'un support numérique (15 minutes maximum) ;
- un entretien avec les membres de la commission d'évaluation (30 minutes). Au cours de cet entretien, le candidat est amené à justifier et à approfondir les éléments présentés dans le dossier.

L'entretien permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés relatifs au bloc 1, en lien avec le dossier et la présentation.

En l'absence du dossier et des documents exigés ou en cas de retard lors de leur remise, le candidat ne peut être interrogé et la note 0 sera attribuée à cette sous-épreuve.

La note portée par la commission d'évaluation, résulte :

- de l'évaluation du dossier écrit sur 20 points (note arrêtée avant l'audition du candidat) ;
- de la présentation orale du projet sur 20 points ;
- de l'entretien sur 40 points.

Les appréciations et les notes sont portées sur la fiche individuelle de notation.

Les commissions d'évaluation sont constituées de deux membres, un professeur de la spécialité et un professionnel dans la mesure du possible ou deux professeurs de la spécialité.

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur une situation d'évaluation organisée en centre de formation.

Cette situation porte sur la présentation du dossier rédigé par le candidat, suivie d'un entretien conduit par un professeur de la spécialité et un professionnel dans la mesure du possible ou deux professeurs de la spécialité.

Le déroulement de cette situation correspond à celui de l'épreuve ponctuelle.

Ce dossier est lu en amont par les membres du jury.

La proposition de note portée par la commission d'évaluation, résulte :

- de l'évaluation du dossier écrit sur 20 points (note arrêtée avant l'audition du candidat) ;
- de la présentation orale du projet sur 20 points ;
- de l'entretien sur 40 points.

L'évaluation s'appuie sur des critères mentionnés sur un document élaboré à partir du référentiel et validé par l'IEN de la spécialité (Sciences biologiques, sciences sociales appliquées)

Soins d'hygiène, de confort et de sécurité

Sous-épreuve E32

U32 - bloc 2

Coefficient 4

Finalité de la sous-épreuve

Elle permet d'évaluer les compétences mises en œuvre en milieu professionnel lors de soins d'hygiène, de confort et de sécurité auprès de personnes adultes non autonomes, de distribution de repas ou de collations, d'accompagnement.

Compétences évaluées

Elle porte sur tout ou partie des compétences du bloc 2 :

2.1. Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation

2.2. Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence

2.3. Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne

2.4. Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne, installer la personne et accompagner la prise des repas

La sous-épreuve s'appuie sur l'ensemble des savoirs associés relevant de l'unité U32 (bloc 2).

Formes de l'évaluation

Ponctuelle : Pratique et écrite - 2 heures

La sous-épreuve s'appuie sur un sujet constitué d'un dossier introduit par un contexte professionnel et une situation professionnelle. Ce dossier présente les problématiques de la personne prise en soins et comprend un extrait du dossier patient.

La sous-épreuve se décompose en deux parties successives :

Première partie écrite (une heure)

Le candidat doit :

- présenter le raisonnement clinique qu'il a mené ;
- proposer et justifier deux activités découlant de ce raisonnement clinique ;
- répondre à un questionnement sur les savoirs associés suivants, en lien avec la situation : Nutrition-Alimentation, Sciences médico-sociales, Biologie - Physiopathologie.

Deuxième partie pratique (une heure)

Le candidat doit, en lien avec le raisonnement clinique précédent :

- réaliser un soin d'hygiène et de confort auprès d'une personne adulte non autonome ;
- réaliser un bionettoyage.

La situation professionnelle peut comprendre une situation d'urgence et inclut au moins deux des activités suivantes :

- l'accompagnement à la mobilité ;
- la mesure et la transcription d'un paramètre vital ;
- le service d'une collation ou d'un repas ;
- l'aide à la prise d'un repas.

La note portée par la commission d'évaluation, résulte de la somme des deux parties :

- présentation écrite du raisonnement clinique sur 40 points ;

- réalisation technique sur 40 points.

La commission d'évaluation est composée de deux membres, un enseignant de la spécialité et d'un professionnel dans la mesure du possible ou de deux enseignants de la spécialité.

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation a lieu au cours d'une période de formation en milieu professionnel auprès d'adultes non autonomes, dans un établissement sanitaire ou médico-social, dans un service d'hospitalisation à domicile ou de soins infirmiers à domicile. Cette période, d'une durée d'au moins quatre semaines, a lieu au cours de la classe de terminale.

L'évaluation est réalisée par le tuteur sur l'ensemble de la période de formation en milieu professionnel, elle porte sur des activités :

- de soins d'hygiène et de confort auprès d'une personne adulte non autonome ;
- d'accompagnement à la mobilité ;
- de service de collations et de distribution des repas ;
- de surveillance de l'état de santé ;
- de maintien de l'hygiène de l'environnement de la personne.

En fin de PFMP, un bilan portant sur l'ensemble des activités réalisées est mené par le tuteur et le professeur de spécialité. Ce bilan est complété par :

- la présentation du raisonnement clinique concernant une personne dont l'élève aura pris soin durant la PFMP (10 minutes) ;
- l'interrogation de savoirs associés mobilisés dans la prise en soins de la personne et relevant de l'unité U31 (10 minutes).

L'évaluation s'appuie sur des critères mentionnés sur un document élaboré à partir du référentiel et validé par l'IEN de la spécialité (Sciences biologiques, sciences sociales appliquées).

La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur et un professeur ou formateur de la spécialité.

Les candidats en situation de perfectionnement peuvent être dispensés d'effectuer des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'au moins 6 mois d'activité professionnelle correspondant à la finalité du diplôme dans l'année qui précède (Cf. Annexe PFMP). Afin de vérifier la possession des acquis correspondant à la formation en milieu professionnel, une situation d'évaluation est mise en place par l'établissement de formation. Cette situation permet d'évaluer, dans des locaux équipés, les compétences et les savoirs associés de l'unité U32 (bloc 2).

Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle

Sous-épreuve - E33

Unité 33 - Bloc 3

Coefficient 4

Finalité de la sous-épreuve

Elle permet d'évaluer les compétences mises en œuvre en milieu professionnel lors d'activités réalisées en équipe pluriprofessionnelle.

Compétences évaluées

La sous-épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

3.1. Gérer ses activités en inter agissant avec l'équipe pluriprofessionnelle, dans une posture professionnelle adaptée

3.2. Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques

3.3. Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels

3.4. Cordonner et conduire une équipe de bio nettoyage

3.5. Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles

La sous-épreuve s'appuie sur les savoirs associés relevant de l'unité U33 du bloc 3.

Modalités d'évaluation

A partir d'une situation professionnelle du secteur sanitaire ou médico-social et d'un dossier documentaire, précisant le contexte professionnel (caractéristiques des membres de l'équipe pluriprofessionnelle, activités à réaliser, ...), le candidat doit réaliser les activités demandées en lien avec les compétences à évaluer et préparer son exposé. Il dispose d'un poste informatique.

Forme de l'évaluation

Ponctuelle : Orale - Durée : 2 heures

- préparation : 1 h 30

- présentation : 10 minutes

- entretien : 20 minutes

Le sujet devra obligatoirement comprendre une fiche d'évènement indésirable et un document à renseigner pour planifier et organiser des activités, des postes de travail.

L'entretien permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés du bloc 3, en lien avec la situation décrite.

La note portée par la commission d'évaluation, résulte :

- de la présentation orale du support présenté sur 30 points ;

- de l'entretien sur 50 points.

Les appréciations et propositions de note sont portées sur la fiche individuelle de notation.

Les commissions d'évaluation sont constituées de deux membres, un professeur de la spécialité et un professionnel dans la mesure du possible ou deux professeurs de la spécialité.

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation : l'une se déroule en centre de formation, l'autre évaluation a lieu au cours d'une période de formation en milieu professionnel.

Les deux situations sont d'égale valeur.

- évaluation en centre de formation (40 points)

La situation d'évaluation se déroule en fin d'année de première ou en terminale.

Elle prend appui sur un dossier élaboré par le candidat au cours d'une période de formation en milieu professionnel (PFMP).

La PFMP est effectuée obligatoirement dans des services ou structures suivants :

- établissements de santé, structures médicosociales, structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap ;
- services d'aide à domicile.

Cette situation permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

3.3. Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels

3.3.1. Participer à la mise en œuvre de la démarche qualité définie dans la structure

3.3.2. Repérer des anomalies, des dysfonctionnements, des évènements indésirables dans les activités menées

3.3.3. Compléter une fiche d'événement indésirable

3.3.4. Participer au suivi des actions correctives suite aux anomalies, aux dysfonctionnements, aux événements indésirables

3.4. Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage.

Le dossier de 6 à 8 pages, annexes non comprises est rédigé à l'aide d'un traitement de texte et présente des activités relatives à :

- un dysfonctionnement (origine, modalités de signalement à illustrer par un document professionnel, conséquences possibles, proposition d'actions correctives) ;
- l'équipe de bionettoyage observée (rôle et compétences de chacun, mode de communication utilisé, mode d'animation utilisé, planning d'activités en précisant les critères pris en compte, les points de vigilance, exemples d'actions dans un plan de formation).

Le dossier fait l'objet d'une lecture par les professeurs de spécialité qui rédigent trois questions de savoirs associés relatifs au bloc 3 et en lien avec le contenu du dossier.

Le candidat sera amené à répondre à ces questions, par écrit, sur un temps fixé par l'équipe pédagogique (maximum 30 minutes).

Le dossier est obligatoirement accompagné d'un document attestant la durée de PFMP (ou d'activités professionnelles pour les apprentis) requise pour cette épreuve, ainsi que d'une fiche d'appréciation renseignée par le responsable de la structure.

En l'absence du dossier et des documents exigés, le candidat ne peut être interrogé et la note 0 sera attribuée à cette situation.

La note de cette situation d'évaluation résulte :

- de la rédaction du dossier sur 25 points ;
- des éléments de réponse aux questions de savoirs associés sur 15 points.
- situation d'évaluation en milieu professionnel

Cette situation permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

3.1. Gérer ses activités en inter agissant avec l'équipe pluriprofessionnelle, dans une posture professionnelle adaptée

3.2. Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques

3.3. Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels

3.3.5. Participer à la mise en œuvre de la politique de prévention des infections associées aux soins

3.3.6. Participer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels

3.3.7. Contribuer à l'évaluation de nouveaux matériels et équipements

3.5. Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles.

En fin de PFMP, un bilan portant sur l'ensemble des activités réalisées et des compétences mobilisées est mené par le tuteur et le professeur de spécialité. L'entretien avec le candidat permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés relatifs au bloc 3.

La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur et un professeur de la spécialité.

L'évaluation s'appuie sur des critères mentionnés sur un document élaboré à partir du référentiel et validé par l'IEN de la spécialité (Sciences biologiques, sciences sociales appliquées)

Les candidats en situation de perfectionnement peuvent être dispensés d'effectuer des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'au moins 6 mois d'activité professionnelle correspondant à la finalité du diplôme dans l'année qui précède (Cf. Annexe PFMP). Afin de vérifier la possession des acquis correspondant à la formation en milieu professionnel, une situation d'évaluation dans les mêmes modalités que l'épreuve ponctuelle est mise en place par l'établissement de formation. Cette situation permet d'évaluer les compétences et les savoirs associés de l'unité U33 (bloc 3).

Références réglementaires pour les épreuves transversales

ÉPREUVE E1

Epreuve scientifique et technique

Unité U11 - U12

Coefficient 3

Cette épreuve comporte deux sous-épreuves :

- E11 - sous épreuve de mathématiques (U11)
- E12 - sous-épreuve de physique-chimie (U12)

Sous-épreuve E11 - Mathématiques

Unité U11

Coefficient 1,5

La définition de la sous-épreuve actuellement en vigueur est celle fixée dans l'annexe III de l'arrêté du 17 juin 2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général (JORF n°165 du 5 juillet 2020).

Sous-épreuve E12 - Physique-chimie

Unité U12

Coefficient 1,5

La définition de la sous-épreuve actuellement en vigueur est celle fixée dans l'annexe IV de l'arrêté du 17 juin 2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des

épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général (JORF n°165 du 5 juillet 2020).

ÉPREUVE professionnelle E2

Conception d'action(s) d'éducation à la santé

Unité U 2

Coefficient 4

ÉPREUVE E3

Epreuves professionnelles

Unités U 31, U 32, U 33, U 34, U 35

Coefficient 14

Cette épreuve est constituée de 5 sous-épreuves :

- Sous-épreuve E 31 (unité U 31)
- Sous-épreuve E 32 (unité U 32)
- Sous-épreuve E 33 (unité U 33)
- Sous-épreuve E 34 (unité U 34)
- Sous-épreuve E 35 (unité U 35)

Sous-épreuve E 31

Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

Unités U 31 Coefficient 4

Sous-épreuve E 32

Soins d'hygiène, de confort et de sécurité

Unités U 32 Coefficient 4

Sous-épreuve E 33

Travail et communication en équipe pluri professionnelle

Unités U 33 Coefficient 4

Sous-épreuve E 34

Économie-Gestion

Unités U 34 - Coefficient 1

La définition de la sous-épreuve actuellement en vigueur est celle fixée dans l'annexe VI de l'arrêté du 17 juin 2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général (JORF n°165 du 5 juillet 2020).

Sous-épreuve E 35

Prévention Santé Environnement

Unités U 35 - Coefficient 1

La définition de la sous-épreuve actuellement en vigueur est celle fixée dans l'annexe VIII de l'arrêté du 17 juin

2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général (JORF n°165 du 5 juillet 2020).

ÉPREUVE E 4

Langue vivante

Unité U 4

Coefficient 2

La définition de l'épreuve actuellement en vigueur est celle fixée dans l'annexe V de l'arrêté du 17 juin 2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général (JORF n°165 du 5 juillet 2020).

ÉPREUVE E 5

Français, Histoire-géographie et enseignement moral et civique

Unité U 51, Unité U 52

Coefficient 5

Cette épreuve comporte deux sous-épreuves :

- E 51 - sous épreuve de français (U51)
- E 52 - sous épreuve d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique (U52)

Sous-épreuve E 51

Français

Unités U 51 - Coefficient 2,5

La définition de la sous-épreuve actuellement en vigueur est celle fixée dans l'annexe I de l'arrêté du 17 juin 2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général (JORF n°165 du 5 juillet 2020).

Sous-épreuve E 52

Histoire-géographie et enseignement moral et civique

Unités U 52 - Coefficient 2,5

La définition de la sous-épreuve actuellement en vigueur est celle fixée dans l'annexe II de l'arrêté du 17 juin 2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général (JORF n°165 du 5 juillet 2020).

ÉPREUVE E 6

Arts appliqués et cultures artistiques

Unité U 6

Coefficient 1

La définition de l'épreuve actuellement en vigueur est celle fixée dans l'annexe IX de l'arrêté du 17 juin 2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général (JORF n°165 du 5 juillet 2020).

ÉPREUVE E 7

La définition de l'épreuve d'éducation physique et sportive actuellement en vigueur est celle fixée dans l'annexe X de l'arrêté du 17 juin 2020 les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général (JORF n°165 du 5 juillet 2020).

Épreuves facultatives

Unité UF1, Unité UF2

Les candidats peuvent choisir une ou deux unités facultatives parmi les unités possibles, et donc une ou deux épreuves facultatives parmi les choix possibles :

(UF1, épreuve EF1)

(UF2, épreuve EF2)

Epreuve facultative de langue vivante étrangère ou régionale

L'épreuve actuellement en vigueur qui est attachée à cette unité a pour but de vérifier la capacité du candidat de comprendre une langue vivante parlée et la capacité de s'exprimer de manière intelligible pour un interlocuteur n'exigeant pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général. Elle englobe l'ensemble des compétences énumérées dans l'annexe XI de l'arrêté du 17 juin 2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général (JORF n°165 du 5 juillet 2020).

Epreuve facultative de mobilité

L'épreuve facultative de mobilité est définie par l'arrêté du 30 août 2019 portant création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro dans le diplôme du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art (BO n° 35 du 26 septembre 2019).

Epreuve facultative secteur sportif

L'épreuve facultative secteur sportif est définie par l'arrêté du 8 juillet 2021 modifié créant l'unité professionnelle facultative secteur sportif pour certaines spécialités du baccalauréat professionnel et portant équivalences entre le baccalauréat professionnel et le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 13 juin 2024 (NOR : MENE2411397A), ces dispositions entrent en vigueur à la rentrée 2024.

• Annexe V

ANNEXE V

PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne

1. Objectifs de la formation en milieu professionnel

Les périodes de formation en milieu professionnel sont des phases déterminantes de la formation menant au diplôme. Intégrées au parcours de formation, elles permettent à l'apprenant, en complémentarité avec la formation dispensée en centre de formation, d'acquérir les compétences du baccalauréat professionnel préparé.

Ces périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre au stagiaire :

- de mettre en œuvre des compétences et de mobiliser les savoirs étudiés en formation et d'acquérir des compétences en situation professionnelle et en présence d'usagers ;
- de développer des compétences de communication ;
- de s'insérer dans des équipes de travail pluriprofessionnelles ;
- de découvrir différents milieux de travail du secteur de la santé et du médico-social et d'en appréhender l'organisation et les contraintes.

Elles doivent permettre de développer des capacités d'autonomie et de responsabilité du futur professionnel.

Conformément à la législation en vigueur, les candidats doivent satisfaire aux conditions de vaccination et aux autres exigences relatives à la prévention des risques professionnels du secteur.

Le tuteur ou le maître d'apprentissage contribue à la formation, en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique de l'établissement. L'intérêt et l'efficacité des PFMP reposent sur un engagement pédagogique des partenaires concernés ; les lieux d'accueil qui reçoivent le futur bachelier lui proposent des situations professionnelles lui permettant d'acquérir des compétences qui correspondent au référentiel et au niveau d'exigence du diplôme.

2. Durée de la période de formation en milieu professionnel (PFMP)

La durée de la formation en milieu professionnel est de 20 semaines.

Ces 20 semaines sont réparties sur les trois années de formation, cette durée ne peut être fractionnée en plus de six périodes, la durée de chaque période ne pouvant être inférieure à trois semaines.

Sous statut scolaire, la répartition des PFMP se fait dans le respect des dispositions de l'arrêté du 1er mars 2021 relatif à l'organisation et aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel et de son annexe.

Ces périodes doivent faire l'objet d'une planification par l'équipe pédagogique afin d'assurer la cohérence de la formation.

Pour les candidats positionnés par décision du recteur (articles D. 337-62 à D. 337-65 du code de l'éducation), la durée minimale de la formation en milieu professionnel est de :

- 10 semaines pour les candidats de la voie scolaire ;
- 10 semaines pour les candidats issus de la voie de la formation professionnelle continue.

Dans le cas où le cycle de formation se déroule sur deux ans, la durée est ramenée à 14 semaines. Certaines situations relèvent d'un positionnement règlementaire.

Les dix dernières semaines servent de support aux évaluations des épreuves E31, E32 et E33 du baccalauréat professionnel.

3. Organisation de la formation en milieu professionnel

3.1. Voie scolaire

L'organisation de la formation en milieu professionnel fait obligatoirement l'objet d'une convention entre l'établissement de formation et l'établissement d'accueil. Cette convention est établie conformément à la circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016 (BOEN du 31 mars 2016).

La recherche, le choix des lieux d'accueil et le suivi de l'élève en milieu professionnel relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation comme le précise la circulaire précitée.

Une attestation de PFMP est délivrée par chaque organisme d'accueil à tout élève. Cette attestation mentionne la durée effective de la période.

Pour chaque période de formation en milieu professionnel, les activités sont organisées et suivies par un tuteur.

Le suivi de l'élève en milieu professionnel relève de la responsabilité de toute l'équipe pédagogique. Cependant, l'évaluation certificative liée à certaines PFMP relève d'un professeur de spécialité. Les visites sont organisées en accord avec le tuteur et le responsable de la structure d'accueil.

Les périodes de formation en milieu professionnel s'effectuent :

- dans les établissements de santé, publics ou privés dont les établissements de rééducation fonctionnelle, de réadaptation... ;
- dans les structures médico-sociales accueillant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées ;
- dans les services de soins ou d'aide à domicile ;
- dans des structures d'accueil collectif de la petite enfance
- en école élémentaire auprès d'accompagnant du jeune en situation de handicap.

Une ouverture à d'autres lieux peut être envisagée, par exemple en école maternelle ou accueil périscolaire pour les PFMP de seconde et éventuellement la première PFMP de première professionnelle.

Les lieux retenus doivent être complémentaires en termes de publics accueillis, de types de structures et d'activités à réaliser.

Six semaines sont effectuées en classe de seconde. Elles se déroulent en structures médico-sociales, en service d'aide à domicile, en structures d'accueil collectif de la petite enfance.

Quatorze semaines sont réparties en classes de première et terminale. Elles se déroulent en établissements de santé, en structures médico-sociales, en service de soins ou d'aide à domicile. Selon le projet professionnel de l'élève, elles peuvent se dérouler en école élémentaire dans le cadre de l'accompagnement d'enfants en situation de handicap.

Sur les quatorze semaines, huit semaines au moins doivent se dérouler auprès d'adultes non autonomes.

3.2. Candidats relevant de la voie de l'enseignement à distance

Les modalités et la durée de la formation en milieu professionnel sont identiques à celles des candidats de la voie scolaire.

3.3. Voie de l'apprentissage

La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions en vigueur du code du travail.

Afin d'assurer la cohérence de la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis doit veiller à informer le maître d'apprentissage des objectifs de la formation en milieu professionnel et des compétences à acquérir ou mettre en œuvre dans le contexte professionnel.

Il est important que les diverses activités de la formation soient réalisées par l'apprenti en milieu professionnel. En cas de situation d'organisation n'offrant pas tous les aspects de la formation, l'article R. 6223 - 10 du code du travail sera mis en application. Pour rappel, huit semaines au moins doivent se dérouler auprès d'adultes non autonomes.

3.4. Voie de la formation professionnelle continue

3.4.1. Candidat en situation de première formation pour ce diplôme ou en reconversion

La formation se déroule en milieu professionnel et dans un centre de formation continue qui assure conjointement l'acquisition des compétences figurant dans le référentiel de certification du diplôme.

Lors de son inscription à l'examen, le candidat est tenu de présenter un certificat attestant qu'il a suivi la durée de la formation en milieu professionnel requise pour se présenter à l'examen, à savoir 22 semaines. A l'issue de chaque PFMP, l'attestation de PFMP doit être renseignée et signée par le tuteur ; elle précise la période, la structure, les activités et le nombre de semaines effectuées.

Lorsque cette formation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, la formation en milieu professionnel obligatoire est incluse dans la période de formation dispensée en milieu professionnel si les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs. Dans ce cas, la structure atteste que la formation s'est effectuée dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier.

Il appartient au centre de formation continue de mettre en œuvre les moyens qui assurent l'acquisition des compétences que le stagiaire ne peut pas acquérir en entreprise.

Les modalités de formation en milieu professionnel sont les mêmes que pour les candidats scolaires.

3.4.2. Candidat en situation de perfectionnement

Les attestations de formation en milieu professionnel sont remplacées par un ou plusieurs certificats de travail.

Ces certificats de travail attestent que l'intéressé a effectué des activités visées par le référentiel de compétences dans un ou plusieurs secteurs d'activités du baccalauréat en qualité de salarié à temps plein, pendant six mois au cours de l'année précédent l'examen, ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

3.5. Candidats se présentant au titre de trois années d'expérience professionnelle

Le candidat doit justifier de trois années d'expériences professionnelles dans un emploi qualifié correspondant aux objectifs du baccalauréat pour lequel il s'inscrit.

Le candidat produit ses certificats de travail pour l'inscription à l'examen.

3.6. Positionnement

Pour les candidats positionnés par décision du recteur, la durée minimale de la PFMP est de :

- 10 semaines pour les candidats de la voie scolaire (articles D. 337 - 62 à D. 337 - 65 du code de l'éducation) ;
- 10 semaines pour les candidats issus de la formation professionnelle continue visée au paragraphe

L'équipe pédagogique détermine avec le candidat, en fonction de son parcours et de son projet professionnel, le ou les secteurs sur lesquels doivent porter les PFMP ainsi que leur durée.

Dans le cas où le cycle de formation se déroule sur deux ans (élèves venant d'un CAP d'un autre secteur ou d'une seconde générale ou technologique ou professionnelle autre par exemple) la durée des PFMP est ramenée à 14 semaines.

3.7. Période de formation en milieu professionnel à l'étranger

Les établissements de santé ou médicosociaux implantés à l'étranger doivent satisfaire aux mêmes conditions de formation définies dans le référentiel du diplôme. Les tuteurs et maîtres d'apprentissage étrangers sont sensibilisés par l'équipe pédagogique en charge du suivi des apprenants, des modalités de certification avant toute évaluation.

L'épreuve professionnelle n'est pas nécessairement réalisée dans la langue du pays. Les supports d'évaluation peuvent être traduits et sont explicités aux tuteurs.

Les PFMP et/ou les périodes d'apprentissage à l'étranger doivent être encouragées et soutenues.

L'arrêté du 30 août 2019 porte création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro dans les diplômes du baccalauréat professionnel.

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 13 juin 2024 (NOR : MENE2411418A), ces dispositions entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2024.

• **Annexe VI**

ANNEXE VI

TABLEAU DE CORRESPONDANCES

Baccalauréat professionnel spécialité Accompagnement, soins et services à la personne

Baccalauréat professionnel Spécialité Accompagnement, soins et services à la personne - Option A : à domicile Défini par l'arrêté du 11 mai 2011 modifié (Dernière session 2024)		Baccalauréat professionnel Spécialité Accompagnement, soins et services à la personne Créé par le présent arrêté (Première session 2025)	
E1 Epreuve scientifique et technique	U1	E1 Epreuve scientifique et technique	U1
Sous-épreuve E11 Mathématiques	U11	Sous-épreuve E11 Mathématiques	U11
Sous-épreuve E12 Sciences physiques et chimiques	U12	Sous-épreuve E12 Physique - Chimie	U12
E2 Epreuve technologique Analyse de situation(s) professionnelle(s)	U2		
		E2 Conception d'action(s) d'éducation à la santé	U2
E3 Epreuve professionnelle	U3	E3 Epreuve professionnelle	U3
Sous-épreuve E13 Conduite d'un projet d'accompagnement	U13	Sous-épreuve E31 Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée	U31
Sous-épreuve E31 Accompagnement des actes de la vie quotidienne	U31		
		Sous-épreuve E32 Soins d'hygiène, de confort et de sécurité	U32
Sous-épreuve E32	U32		

Organisation d'interventions à domicile			
		Sous-épreuve U33 Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle	U33
Sous-épreuve E33 Aménagement et équipement de l'espace privé	U33		
Sous-épreuve E34 Economie - Gestion	U34	Sous-épreuve E34 Economie - Gestion	U34
Sous-épreuve E35 Prévention - Santé - Environnement	U35	Sous-épreuve E35 Prévention - Santé - Environnement	U35
E4 Epreuve de langue vivante	U4	E4 Epreuve de langue vivante	U4
E5 Epreuve de français, histoire - géographie et enseignement oral et civique	U5	E5 Epreuve de français, histoire - géographie et enseignement oral et civique	U5
Sous-épreuve E51 Français	U51	Sous-épreuve E51 Français	U51
Sous-épreuve E52 Histoire - géographie - Enseignement moral et civique	U52	Sous-épreuve E52 Histoire - géographie - Enseignement moral et civique	U52
E6 Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	E6 Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6
E7 Epreuve d'éducation physique et sportive	U7	E7 Epreuve d'éducation physique et sportive	U7
Epreuves facultatives	UF	Epreuves facultatives	UF

Baccalauréat professionnel Spécialité Accompagnement, soins et services à la personne - Option B : en structure Défini par l'arrêté du 11 mai 2011 modifié (Dernière session 2024)	Baccalauréat professionnel Spécialité Accompagnement, soins et services à la personne Créé par le présent arrêté (Première session 2025)		
E1 Epreuve scientifique et technique	U1	E1 Epreuve scientifique et technique	U1
Sous-épreuve E11	U11	Sous-épreuve E11	U11

Mathématiques		Mathématiques	
Sous-épreuve E12 Sciences physiques et chimiques	U12	Sous-épreuve E12 Physique - Chimie	U12
E2 Epreuve technologique Analyse de situation(s) professionnelle(s)	U2		
E3 Epreuve professionnelle	U3	E3 Epreuve professionnelle	U3
Sous-épreuve E13 Conduite d'un projet d'accompagnement	U13	Sous-épreuve 31 Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée	U31
Sous-épreuve E31 Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure	U31		
		Sous-épreuve E32 Soins d'hygiène, de confort et de sécurité	U32
Sous-épreuve E32 Projet d'animation	U32		
		Sous-épreuve U33 Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle	U33
Sous-épreuve E33 Conduite d'action d'éducation à la santé	U33	E2 Conception d'action(s) d'éducation à la santé	U2
Sous-épreuve E34 Economie - Gestion	U34	Sous-épreuve E34 Economie - Gestion	U34
Sous-épreuve E35 Prévention - Santé - Environnement	U35	Sous-épreuve E35 Prévention - Santé - Environnement	U35
E4 Epreuve de langue vivante	U4	E4 Epreuve de langue vivante	U4
E5 Epreuve de français, histoire - géographie et enseignement moral et civique	U5	E5 Epreuve de français, histoire - géographie et enseignement moral et civique	U5
Sous-épreuve E51 Français	U51	Sous-épreuve E51 Français	U51

Sous- épreuve E52 Histoire - géographie - Enseignement moral et civique	U52	Sous- épreuve E52 Histoire - géographie - Enseignement moral et civique	U52
E6 Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	E6 Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6
E7 Epreuve d'éducation physique et sportive	U7	E7 Epreuve d'éducation physique et sportive	U7
Epreuves facultatives	UF	Epreuves facultatives	UF

Fait le 2 février 2022.

Pour le ministre et par délégation :

La cheffe du service de l'instruction publique, et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,
R.-M. Pradeilles-Duval